

Fonction publique
Vaud, Genève,
Zurich:
bilan des
mobilisations du
23 septembre

Fribourg
Nouvelle
offensive pour
prolonger
l'ouverture
des commerces

Suisse
Haro sur la
protection de
l'environnement

Asile
Le scandale
des NEM

**Grande-
Bretagne**
25 ans après
Thatcher

Société
Les tromperies
des géants de
la pharmacie

UE: la constitution... de ruines sociales



**Unia: un nouveau
syndicat pour
un vieux
syndicalisme**

SOMMAIRE

Perspectives

Après le 23 septembre, poursuivre! 2

«Sursaut républicain» ou... solidarité de classe 2

Actuel

Vaud: donner une suite au 23 septembre 3

Le 23 septembre à Genève: détermination et désarroi 3

Le 23 septembre à Zurich 4

Suisse

Fribourg: nouvelle offensive pour prolonger l'ouverture des commerces 4

Asile: le scandale des NEM 4

Haro sur la protection de l'environnement 5

Dossier

Unia: un nouveau syndicat pour un vieux syndicalisme? 6-7

Revenir aux fondements du syndicalisme 7

International

Grande-Bretagne: 25 ans après Thatcher 8

Union européenne: la constitution... de ruines sociales 9

UE: une commission de combat 9

Perrier: Sarkozy au secours de Nestlé 9

Société

Les tromperies des trusts pharmaceutiques 10

Ecouter-Voir-Lire

The (International) Noise Conspiracy – Armed love 11

Senser – 'SCHEMATIC' 11

Maintenant tu es mort: Le siècle des bombes 11

Agenda

11

Dernière

Etats-Unis: le piège du «n'importe qui sauf Bush» 12

IMPRESSUM

La brèche

www.labreche.ch

redaction@labreche.ch
 abonnement@labreche.ch
 tél. 021 621 89 87
 case postale, 1000 Lausanne 20
 CCP 17-247469-2
 Parution mensuelle

Abonnement annuel: Fr. 20.–
 Abonnement de soutien: dès Fr. 50.–

Editeur responsable: J.-F. Marquis

Comité de rédaction:

Daniel Bonnard, Michela Bovolenta, Pierre-André Charrière, Denise Chervet, Carmen Crisan, Geneviève de Rham, Paolo Gilardi, Wyna Giller, Alain Gonthier, David Gyax, Robert Lochhead, Jean-François Marquis, Philippe Martin, Cécile Pasche, Alessandro Pelizzari, Roger Raemy, Lionel Roche, José Sanchez, Agostino Soldini, Charles-André Udry, Joël Varone, George Waardenburg, Urs Zuppinger, Guy Zurkinden.

La brèche est éditée par le Mouvement pour le socialisme (MPS). Les idées qui s'y expriment ne représentent cependant pas nécessairement le point de vue du MPS.

Après le 23 septembre, poursuivre!

Le bilan de la journée nationale de mobilisation du 23 septembre dans les services publics est contrasté. Perspectives.

AGOSTINO SOLDINI

25'000 salarié-es ont participé à la journée d'actions et de grève organisée dans les secteurs public et parapublic le 23 septembre dernier (cf. pp. 3-4).

Le fait qu'une mobilisation ait eu lieu, le même jour, dans toute la Suisse – c'était une première! – constitue en tant que tel un pas en avant. Face aux mesures d'austérité, dont la nature est partout la même, il est en effet indispensable de construire une riposte commune. De plus, il n'est pas courant d'assister, en Suisse, à une mobilisation aussi large. C'est l'expression du mécontentement existant face à la politique antisociale menée par la famille gouvernementale unie: des «socialistes» à l'UDC, en passant par les radicaux et les démocrates-chrétiens.

Cela dit, l'ampleur de la mobilisation n'a pas du tout été homogène. En Suisse romande, le bilan est dans son ensemble positif. La journée du 23 septembre a permis de faire en sorte que la question des services publics, et des conditions de travail des salarié-es qui y travaillent, devienne un thème de débat public. Il n'y a pas photo par rapport à l'initiative «Services postaux pour tous», dont le débat est resté cantonné au niveau institutionnel. De plus, la mobilisation a été large: 20'000 salarié-es environ ont participé aux manifestations tenues à cette occasion. Celles et ceux de Genève ont même fait grève, imités le 28 septembre par les salarié-es du canton de Vaud.

Par contre, en Suisse alémanique, le bilan est mauvais. Partout, la mobilisation a été faible: ce sont moins de 5'000 salarié-es, au total, qui ont participé aux manifestations et actions du 23 septembre. Aucune grève n'a été organisée. Malgré des attaques extrêmement dures. A l'image de Zurich, où le Conseil d'Etat veut

baisser de 3% les salaires et remettre en cause les prestations publiques, dans la santé notamment.

En Suisse alémanique, tout comme au Tessin d'ailleurs, ce sont des directions syndicales porteuses d'un syndicalisme de lutte et des collectifs militants actifs sur les lieux de travail qui ont fait défaut. Voilà ce qui explique la faiblesse des mobilisations.

La journée du 23 septembre a été portée par le Syndicat des services publics (SSP) et quelques associations professionnelles, notamment le Syndicat des enseignants romands (SER). Les principaux syndicats du secteur public – le Syndicat de la Communication et le Syndicat du personnel des transports (SEV) – ont par contre brillé par leur absence. Plus généralement, il aurait été possible – et nécessaire! – de faire de cette journée une échéance de mobilisation pour l'ensemble des salarié-es, du public comme du privé. Malgré le rejet massif, le 16 mai dernier, de ses projets (paquet fiscal, 11^e révision de l'AVS et hausse de la TVA), le Conseil fédéral continue en effet de plus belle avec sa politique antisociale. Il n'arrête pas de couper dans les services publics, dans les subsides pour l'assurance maladie, etc. Il veut aussi diminuer les prestations de l'assurance invalidité et de l'aide sociale, réduire la durée des indemnités versées aux chômeur-es et accroître la quote-part des frais médicaux à notre charge. Sans oublier l'augmentation prévue de la TVA, impôt antisocial s'il en est. Bref, la journée du 23 septembre aurait pu être l'occasion de dire NON, toutes et tous ensemble, sur les lieux de travail et dans la rue, à cette politique: un «deuxième tour social» après le rejet dans les urnes des projets du Conseil fédéral. Mais les directions dudit «mouvement syndical», les respon-

sables du nouveau syndicat Unia en tête, se sont opposées à cette proposition. Voilà qui en dit long sur la nature de ces organisations (cf. notre dossier pp. 6-7).

Il aurait été nécessaire de faire du 23 septembre une échéance commune, du public et du privé. Mais les directions syndicales, Unia en tête, l'ont refusé.

Quelles perspectives après cette journée?

Dans les jours et les semaines à venir, la mobilisation des salarié-es des secteurs public et parapublic va se poursuivre, en tout cas dans plusieurs cantons. Pour contraindre les gouvernements à reculer, une exigence s'impose: l'organisation de mouvements de grève reconductibles partout où cela est possible. Des batailles centrales nous attendent aussi au niveau national. Une échéance se profile d'ores et déjà. Malgré le refus du paquet fiscal, le Conseil fédéral revient à la charge avec de nouveaux cadeaux pour les possédants. Il veut diminuer l'imposition sur les droits de timbre (transactions mobilières: actions, obligations, etc.) et sur les entreprises: plus de 1 milliard offert aux actionnaires! En 2003, les 25 plus grandes sociétés suisses cotées en Bourse ont pourtant versé 13,5 milliards de francs de dividendes à leurs actionnaires, 11% de plus qu'en 2002... Les cadeaux fiscaux justifieront de nouvelles coupes dans les transports publics, dans la formation, etc. L'ensemble des forces syndicales, associatives et de gauche ont la responsabilité d'engager la bataille référendaire contre ces projets!

«Sursaut républicain» ou... solidarité de classe

JEAN-FRANÇOIS MARQUIS

Une fois de plus, après les votes de 1983 et 1994, des procédures facilitées pour la naturalisation ont été rejetées en votation populaire, le 26 septembre. La campagne de l'UDC s'est inscrite dans la continuité des initiatives xénophobes des années 70.

Trois jours avant la votation, un «Appel à la population suisse» est paru dans les principaux organes de presse. Les ténors du Parti socialiste, des Verts, du Parti radical, des Libéraux et du Parti démocrate-chrétien, y appelaient à «un sursaut républicain» face aux «méthodes destructrices» de la campagne de l'UDC. Ils disaient tous appartenir «à des partis qui ont bâti la Suisse moderne depuis 1848, dans le dialogue et le respect de l'autre».

Les grévistes assassinés par l'armée aux ordres des partis bourgeois en novembre 1918 et à de nombreuses autres occasions, les saisonniers italiens ou espagnols parqués dans des baraquements, les centaines de milliers de travailleurs immigrés renvoyés chez eux lors de la crise des années 70, les syndicalistes inscrits sur des listes noires patronales, les salarié-es qui font chaque jour l'expérience du manque de respect à leur place de travail et de la peur du licenciement, les retraité-es qui n'ont que l'AVS, les sans-papiers: que pensent-ils de la «Suisse moderne [bâtie] dans le dialogue et le respect de l'autre»? Comment peut-on signer un appel contre la violence, intolérable, que constituent des campagnes xénophobes et racistes, avec les dirigeants des partis bourgeois qui imposent une violence sociale quotidienne, en précarisant l'emploi, les retraites, l'assurance maladie et l'assurance invalidité? Et qui alimentent la stigmatisation des étrangers (lois sur les étrangers, sur l'asile)? Comment celles et ceux qui subissent tous les jours ces agressions pourraient-ils prêter crédit à un tel appel à «la dignité»?

H.-J. Fehr, président du PSS, P.-Y. Maillard (cf. p. 3), leurs collègues des Verts y cotoient le libéral J.-S. Egly. Egly a défendu l'apartheid en Afrique du Sud, jusqu'à la dernière seconde. Il était membre, jusqu'à l'éclatement du scandale des fiches en 1990, de la P26, cette «armée secrète» chargée de «défendre la démocratie»... en violant ses règles les

plus élémentaires. Excellente compagnie.

Le président du Parti radical, Rolf Schweizer, a aussi apposé son paraphe. Deux jours auparavant, il annonçait la création des «Amis du parti radical»: une brochette de grands patrons qui consolident leurs liens politiques... pour appliquer avec encore plus de détermination leur programme de démontage social. On y trouve les patrons de l'UBS (P.Wüfli) et du Credit Suisse (W. Kielholz); R. Dörig (Swisslife-Rentenanstalt), le pillier en chef du 2^e pilier; D. Vasella (Novartis), ou encore l'ancien pilote de Swissair A. Kudelski. Pour les salarié-es, de toute nationalité, l'appel signé par Maillard et consorts signifie donc: écoutez les patrons qui vous exploitent tous les jours et qui vous demandent de vous tenir correctement en évitant des comportements racistes. C'est ce que ladite gauche et les directions syndicales n'ont cessé de faire depuis l'initiative Schwarzenbach. Et ce qui assure que le moulin des mouvements xénophobes, puis de l'UDC, n'a jamais été à sec.

Comment signer un appel contre la violence, intolérable, des campagnes xénophobes, avec les dirigeants des partis bourgeois, qui imposent une violence sociale quotidienne?

La naturalisation facilitée n'est pas ce qui préoccupe le plus la droite et le patronat. Ils ont du souci pour les accords bilatéraux bis – qui, avec Schengen, bétonnent le secret bancaire – et pour l'extension de la libre circulation aux nouveaux pays membres de l'Union européenne. «Un rejet de cet accord [sur la libre circulation] serait fatal», a annoncé le président d'économiesuisse, Ueli Foster, le 3 septembre dernier. Pour cause: la «libre circulation» est devenue aux mains du patronat un instrument de libre exploitation, en démultipliant la

concurrence entre salarié-es. L'UDC est d'ailleurs prête à un accord sur ce sujet! PSS et Verts s'approprient, une nouvelle fois, à sauter dans le piège: ils vont expliquer aux salarié-es qu'il vaut mieux accepter les bilatéraux bis et se faire tondre par des patrons «républicains», plutôt que d'écouter les sirènes des xénophobes. Le succès de l'UDC est garanti et le patronat gagnera, sur les deux tableaux.

On ne fera pas reculer la xénophobie, ni la trompeuse sécurité proposée par un nationalisme consciencieusement cultivé depuis des décennies, sans tourner le dos à cette désastreuse politique d'unité nationale. Construire des solidarités nouées autour des intérêts sociaux communs à toutes celles et tous ceux qui, quel que soit leur passeport, sont ravis à une position subordonnée dans cette société – une solidarité de classe: voilà la seule manière de combattre l'UDC et ses avatars.

Le Congé maternité a été accepté. Cela améliorera la situation de milliers de femmes salariées. Mais de là à dire que c'est «la fin d'une bagarre de 30 ans» (Ruth Dreifuss, Le Temps, 27.9.2004), il y a un pas. Le dispositif mis en place est à des années lumière de ce qui devrait être normal en matière de congé maternité et parental, et qui existe dans d'autres pays (cf. La brèche N° 4). Soit le chapeau de la «politique familiale», droite et patronat veulent améliorer les conditions cadre – en terme d'exploitation – de la mise au travail des femmes. Cela n'a rien à voir avec le combat des femmes pour leurs droits sociaux.

N. Rey (PS), démissionneur des PTT, passé à la concurrence privée (DPD), en porteparole, le 26 septembre au soir, de l'initiative rejetée «Services postaux pour tous»: cette scénette suffit à indiquer le crédit à accorder à cette initiative, comme instrument de défense du service public (cf. La brèche N° 4). Cela dit, les fortes majorités favorables dans les «régions périphériques» révèlent l'ampleur des dégâts sociaux provoqués par les contre-réformes néo-libérales.

Vaud: donner une suite au 23 septembre

Succès des mobilisations du 23 et du 28 septembre. Mais le Conseil d'Etat est inflexible. La question d'une grève reconductible est posée.



4 jours après le succès du 23 septembre, le Conseil d'Etat annonçait le pire budget d'austérité jamais présenté. (Photo: I. Snider)

GAËTAN ZURKINDEN

Le jeudi 23 septembre, a eu lieu la première mobilisation contre le projet d'austérité du Conseil d'Etat vaudois. Plus de 8000 manifestant·es ont défilé à Lausanne contre le projet de gouvernement. Le personnel des écoles, des hôpitaux, des institutions sociales, de l'université, de l'administration cantonale était mobilisé avec les usagers·ères, avec une préoccupation commune: faire reculer le Conseil d'Etat!

Après le 23, grève le 28

Le 23 septembre a été suivi le mardi 28 septembre par une demi-journée de grève. Celle-ci a été un nouveau succès. Dans l'enseignement – en particulier

primaire – le mot d'ordre de grève a été massivement suivi. Plus de 12'000 salarié·es en grève se sont rassemblés à Lausanne dans l'après-midi. Plusieurs dizaines d'établissements scolaires ont voté la grève complète. Dans le secteur de la santé, la grève a également été forte: tous les hôpitaux du secteur subventionné de même que le CHUV ont participé au mouvement. Dans l'administration cantonale, plusieurs services ont fait grève. Cela faisait plusieurs années qu'il n'y avait pas eu de mobilisation aussi importante du personnel des services publics et du parapublic. Plusieurs centaines de salarié·es ont, pour la première fois de leur vie, fait

l'expérience de la grève comme moyen de lutte.

Collégialement inflexible

Mais le gouvernement vaudois continue à ignorer ces mobilisations du personnel et de la population. Quatre jours après le 23 septembre, le Conseil d'Etat vaudois annonçait – pour la troisième fois en une année! – des coupes sévères. Il va même au-delà de son projet initial – le budget «zéro» – puisque son projet de budget pour 2005 prévoit des dépenses inférieures de 2% à celle de 2004. Du jamais vu! Dans des secteurs comme l'enseignement ou la santé, où la croissance démographique et le vieillissement de la population exigent une augmentation du budget de l'ordre de 4-5% pour maintenir des prestations identiques, cela signifie des coupes à hauteur de 6-7%. Au niveau salarial, le Conseil d'Etat veut supprimer l'indexation des salaires, mais aussi les augmentations annuelles (annuités). Le gouvernement vaudois entend donc poursuivre son offensive de choc contre le service public et parapublic. Avec la bénédiction de fait des partis de la gauche parlementaire, qui se sont faits plus que discrets ces dernières semaines. Avant les vacances d'été, ils avaient dévoilé avec fracas un projet d'augmentation de la fiscalité sur les hauts revenus et les grosses fortunes. Il a été remis au placard des bonnes intentions, en attendant la prochaine occasion de se profiler médiatiquement.

Pire, toute ladite gauche s'est placée dans la position de défendre le mécanisme constitutionnel de frein à l'endettement, véritable garrot pour les services publics, contre la droite libérale qui pousse l'avantage.

Des stratégies divergentes

Face à cette «union sacrée» des partis gouvernementaux autour de l'austérité – Parti radical et Parti socialiste aux commandes – les organisations du personnel, comme à Genève, ne peuvent plus esquiver le débat sur la stratégie nécessaire pour faire changer le Conseil d'Etat. Le Syndicat des services publics (SSP) défend le point de vue qu'une grève reconductible est indispensable, sans tarder, pour gagner. D'autres organisations estiment que le moment n'est pas encore venu. Cela revient à se priver, alors que des négociations se déroulent avec le Conseil d'Etat, du seul moyen de pression réellement efficace. En d'autres termes, le choix est entre, d'une part, la construction d'une mobilisation cherchant à modifier le rapport de forces et à amener le gouvernement à reculer et, d'autre part, des protestations destinées à accompagner des «négociations» et à en faire apparaître le résultat, forcément décevant, comme le seul possible.

Au moment d'écrire ces lignes, nous ne connaissons pas les décisions de l'assemblée générale du personnel clôturant la journée de grève du 28 septembre.

23 SEPTEMBRE: 1^{er} BILAN

A l'appel du Syndicat des services publics (SSP) et d'une quinzaine de syndicats et d'associations, le 23 septembre a été une journée nationale de mobilisation, inégale, pour la défense des services publics et contre les politiques d'austérité. En pages 2 à 4, *La brèche* propose de premiers éclairages pour un bilan.

Le 23 septembre à Genève: détermination et désarroi

40% du personnel de la fonction publique en grève le 23 septembre. Malgré le décalage entre le moyen d'action choisi – un jour de grève – et l'intransigence du gouvernement.

PAOLO GILARDI

6000 manifestant·es en plein après-midi; des centaines de jeunes dans la rue le matin; 40% de grévistes, avec des pointes à 70% dans certains collèges et des planchers à moins de 10% dans certains autres services: voilà quelques chiffres pour la journée du 23 septembre à Genève. Elle a vu se mobiliser environ les deux tiers de ceux qui avaient fait grève les 4 et 14 mai dernier. La comparaison donne la mesure des forces et faiblesses de la grève.

Malgré juin

Environ 40% du personnel en grève n'est pas négligeable, si l'on songe que les grèves de mai n'ont pas eu de suites en juin et que le gouvernement et le Parlement ont imposé une cinglante défaite aux salarié·es en adoptant un budget d'austérité pire que celui contre lequel les grèves avaient eu lieu.

Or, les grèves de mai, qui n'ont pas permis de faire reculer le gouvernement, se sont soldées par d'importantes ponctions sur les salaires, au titre des retenues pour heures de grève.

De plus, l'attitude combative du gouvernement est à souligner: malgré deux grèves, il n'a jamais fait mine de vouloir négocier. Il l'a signifié au personnel en annonçant son intention de ne pas respecter la loi sur les salaires et en rompant de manière unilatérale les contacts avec les organisations syndicales.

Dans une telle situation, que deux employés sur cinq aient fait grève n'est pas vraiment à considérer comme un «échec».

Et malgré la faiblesse des moyens

Cela l'est d'autant moins que, dans cette situation, le moyen d'action retenu – la grève d'un jour – était largement ressenti parmi les salarié·es comme insuffisant pour faire plier le gouvernement.

Consentir de l'échec de juin, lorsque la majorité des organisations du cartel intersyndical avait préféré des manifestations à l'organisation d'une grève, le personnel savait qu'un jour d'arrêt de travail ne serait pas suffisant. Il n'a pas pour autant bougé l'échéance. C'est une deuxième raison de tirer un bilan positif du 23 septembre.

Enfin, le discrédit jeté sur la grève n'a pas seulement été le fait du gouvernement, mais aussi de certaines associations membres du Cartel intersyndical de la fonction publique qui, comme le Syndicat interprofessionnel des travailleurs, glosaient au soir de la grève réussie du 14 mai sur la «non pertinence des grèves en secteur hospitalier».

Dans ce contexte, les 40% de participation à la grève du 23 septembre montrent une certaine détermination du personnel.

Détermination mais aussi désarroi

Cette détermination va cependant de pair avec un désarroi. Les votes lors des assemblées générales de la fonction publique en sont l'expression: le recours à des moyens de lutte plus durs a été rejeté; mais les propositions de l'intersyndicale n'ont jamais remporté l'adhésion de la majorité de ces assemblées, les votes en faveur des propositions plus radicales, portées par le Syndicat des services publics (SSP), additionnés aux abstentions étant à chaque occasion plus nombreux.



Face à un gouvernement déterminé, une journée de grève ne suffit pas... (Photo: V. Verissimo)

Cela montre qu'une partie des salarié·es doute de leur capacité à tenir face aux pertes salariales consécutives à une grève de longue durée et face à un vrai gouvernement de combat. En même temps, ils savent que sans actions plus déterminées, il ne sera pas possible d'obtenir gain de cause pour les droits du personnel.

L'échec des mineurs anglais face à Thatcher en 1984, évoqué presque rituellement lors des assemblées pour refuser la grève reconductible, sème aussi le trouble: le gouvernement est trop fort, la voie de la grève est à abandonner. Au profit d'un changement de majorité politique en automne 2005? Autrement dit, ne grillez pas vos cartouches dans une grève sans issue; attendez 2005 pour voter pour nous.

Telle n'est pas notre option. D'autant plus qu'après Thatcher et Major, vint Blair.

BRÈVES

PYM au château

Le futur conseiller d'Etat vaudois Pierre-Yves Maillard (PYM) apprend vite. En 1995, il quittait son poste de conseiller personnel du Conseiller d'Etat socialiste Jean-Jacques Schwaab, accusé de mollesse face au programme Orchidée de restructuration de la fonction publique. PYM avait compris, comme tant de ses prédécesseurs, qu'un «profil de gauche» est idéal pour une ascension éclair au sein du PS et vers ledits sommets du pouvoir. A condition de redresser la barre à temps, bien sûr. Christian Grobet, venant des jeunesse socialistes «combatives», n'a ainsi échoué que de peu aux portes du Conseil fédéral, au début des années 80. PYM peut espérer mieux faire. Qu'on en juge. Neuf ans après sa porte claquée, le vice-président du Parti socialiste suisse (PSS) explique que «le gouvernement est plus équilibré qu'avant et je peux suivre Pascal Broulis [conseiller d'Etat radical, en charge des finances] un bon bout.» (Le Temps, 17.8.2004). Un Conseil d'Etat qui vient de présenter trois programmes d'austérité en une année (cf. ci-contre) et un budget 2005 «le plus austère jamais vu» (24 heures, 28.9.2004). S'il a de l'humour, J.-J. Schwaab doit sourire. Pressé de donner des gages, PYM expose déjà ses recettes de «gestionnaire», comme ses amis le présentent: il pense ainsi qu'il «vaut mieux toucher aux annuités [les augmentations annuelles], qui ferment des inégalités, plutôt qu'à l'indexation qui maintient le salaire réel.» (Le Temps, 17 août 2004). Il a presque été exécuté: le Conseil d'Etat vient de proposer, collégialement, de couper l'indexation et les annuités. PYM n'aura donc aucune difficulté à être aussi collégial que sa future collègue «socialiste», Anne-Catherine Lyon, qui déclarait à propos du budget d'austérité 2004 du canton de Vaud: «Ce budget est équilibré et cela lie l'ensemble de l'échiquier politique. Je pense qu'il permet de vivre intelligemment un moment financier compliqué.» (Le Temps, 21.11.2003). Conclusion du journaliste: il s'agit d'une «unité sacrée», à laquelle PYM, qui veut «sortir de la crise vaudoise», s'apprête à apporter un prompt renfort. Il en va de même à propos des 523 requérants d'asile déboutés du canton de Vaud. Présentant à la presse sa candidature, PYM a expliqué que «le Conseil d'Etat a fait tout ce qu'il a pu, que les règles du jeu ont changé avec Christoph Blocher et que les Suisses veulent des mouvements migratoires réguliers [ce n'est pas l'UDC qui le contredira]. Il estime aussi que les décisions pour les requérants devront tomber plus vite afin de ne pas entretenir un espoir illusoire [Blocher s'y active].» (24 heures, 17.8.2004). Alors que la mobilisation contre les expulsions n'a cessé de s'amplifier, PYM rectifie un peu le tir: l'accord conclu par le canton avec Berne est «irréalisable» (Le Temps, 16.9.2004). Un terme qui en dit long sur son adaptation au moule du «réalisme», alors que, dans cette affaire, c'est tout simplement la défense d'un droit fondamental, inscrit dans la Déclaration universelle des droits de la personne humaine de 1947 – le droit d'asile –, qui est en jeu. Interrogé par 24 heures, qui lui demandait s'il «est tolérable (...) qu'un canton désobéisse aux directives de Berne», il avait d'ailleurs répondu: «A long terme, Non.» (24 heures, 28-29.8.2004). Le droit à l'insubordination face à un gouvernement tyrannique, violant les droits de la population, est un acquis desdites «révolutions bourgeoises». Mais ce n'est pas avec des principes que l'on fait carrière.

Au lendemain de l'élection de Blocher et Merz au Conseil fédéral, PYM annonçait que «le rôle du PS devient clairement celui d'un résistants.» (Le Temps, 11 décembre 2003) Bigre! Neuf mois plus tard, la loi de la moindre résistance a, de toute évidence, repris le dessus. PYM force tranquille, pose, avec à l'arrière-plan une carte postale certifiée 100% vaudoise. PYM a réussi l'exploit de rattraper son concurrent, Martin Chevallaz (UDC), qui a choisi – naturellement! – le même fond. Tout est dit: PYM a très vite appris.



Le 23 septembre à Zurich

MARCO FEISTMANN

Plus de 2500 personnes ont manifesté le 23 septembre à Zurich. C'est non négligeable, mais nettement en deçà de ce qui aurait dû être possible, compte tenu de la brutalité des mesures d'austérité annoncées par le gouvernement de concordance, regroupant PS, Verts, PRD, PDC et UDC (cf. *La brèche* N° 2-3 et 4). En effet, l'opposition populaire à cette politique est forte. Ce printemps, plusieurs milliers de personnes ont manifesté contre la fermeture de la clinique psychiatrique de Meilen. Le 31 août, une assemblée de protestation du personnel cantonal

contre les coupes salariales de 3% a réuni plus de 1200 salariées. Enfin, le 26 septembre, 49% des votant·es ont rejeté le programme d'«assainissement des finances cantonales» du conseiller d'Etat UDC Huber. Le NON l'emporte dans tous les quartiers populaires de la ville de Zurich ainsi que dans un grand nombre de communes administrées par l'UDC, le OUI faisant la différence sur la «côte dorée»...

La raison de cette mobilisation mitigée est simple: ce n'est que le 13 septembre – à 10 jours de l'échéance, et 12 semaines après l'appel lancé par le Syndicat des services

publics (SSP) au niveau national! – que le SSP Zurich a appelé à une manifestation, entraînant les autres associations du personnel.

Dès août, face à la passivité des «bras syndicaux» de la gauche parlementaire (PS-Verts-Alternative Liste), une coalition regroupant le MPS, des secteurs de gauche du SSP, attac, les Zoff (Femmes en colère), un collectif de lycéens et le mouvement Aufbau, a proposé l'organisation d'une manifestation le 23 septembre. Il a fallu que cette coalition lance seule un appel à manifester et qu'elle dépose une demande d'autorisation

auprès du département de police d'Esther Maurer (PS) pour que la direction cantonale du SSP se décide à agir. A noter qu'à Berne, Bâle et Saint-Gall, les actions du 23 septembre ont été encore plus faibles. De quoi ouvrir un débat sur les conceptions de l'action syndicale.

Le 4 novembre, une manifestation cantonale contre la politique d'austérité est convoquée. Ce sera l'occasion de rouvrir le débat sur la stratégie syndicale nécessaire pour résister aux contre-réformes gouvernementales, exigées par le patronat.



Sans l'action d'une coalition de forces de gauche (dont le MPS), il n'y aurait pas eu de manifestation à Zurich le 23 septembre. (Photo: L. Moser)

Fribourg: offensive pour prolonger l'ouverture des commerces

Fribourg, mai 2003: l'ouverture des «dépanneurs» le soir et le dimanche est rejetée en votation. Les autorités reviennent à la charge aujourd'hui. Au lieu de préparer un référendum, les syndicats et le PS apportent leur caution.

GUY ZURKINDEN

Mai 2003: une révision de la Loi sur le commerce (Lcom) fribourgeoise est rejetée en votation, suite à un référendum. Le but de cette révision était de permettre l'extension des heures d'ouverture des magasins jusqu'à 21h, et 19h le dimanche. Pour cela, la loi créait une nouvelle catégorie de commerces, les «dépanneurs», définis comme des «locaux de vente qui, sur une surface ne dépassant pas 100m², offrent pour l'essentiel des denrées alimentaires ainsi qu'une gamme restreinte d'articles de consommation courante.» C'était la deuxième fois depuis 1996 que le peuple fribourgeois refusait une extension des horaires d'ouverture.

Septembre 2004: le Grand conseil fribourgeois adopte, en première lecture, une nouvelle révision de la Lcom, concoctée par le conseiller d'Etat socialiste C. Grandjean, qui permet... l'extension de l'heure d'ouverture jusqu'à 21h et le dimanche jusqu'à 19h des «commerces liés aux stations d'essence». Ceux-ci sont définis comme des «locaux qui, sur une surface de vente ne dépassant pas 100m², offrent pour l'essentiel des marchandises et des prestations qui répondent principalement aux besoins particuliers des voyageurs.» Une «nouvelle mouture [qui] ressemble à s'y méprendre à celle que les Fribourgeois avaient rejetée», constate le quotidien *La Liberté* (28 juillet 2004).

Des enjeux de société

De gros enjeux motivent ce mépris du vote populaire:

- Les grands de la distribu-

tion (Migros, Coop, Carrefour,...) mènent depuis des années une campagne pour généraliser l'ouverture des commerces le soir et le dimanche.

• Après de nombreux refus en votations, ces groupes ont changé de stratégie. Ils tentent aujourd'hui d'ouvrir des brèches partielles dans les législations cantonale et fédérale, sur lesquelles ils s'appuieront ensuite pour imposer une libéralisation totale.

• L'ouverture le soir et le dimanche des «commerces liés aux stations services» participe de cette stratégie. Ces «shops» sont une «mine d'or», contrôlée par les compagnies pétrolières et les chaînes de grande distribution. Ils sont en train d'être transformés en petits supermarchés. Migros a décidé de s'associer au groupe Valora – qui contrôle notamment Kiosk AG – pour distribuer ses produits dans les stations d'essence. Coop veut suivre.

• Cette libéralisation des horaires implique pour le personnel la généralisation du travail du dimanche et du soir (bientôt de nuit), la plupart du temps sans compensation en temps, ou en salaire. Elle est un instrument des grandes surfaces pour marginaliser encore davantage les petits commerces familiaux, qui ne peuvent pas faire face. Elle s'inscrit dans l'offensive d'ensemble du patronat pour faire voler en éclats toutes les limites légales mises à la journée de travail. Elle a un impact qui dépasse de loin les conditions de travail: recul des temps communs de repos, de loisirs et de vie sociale, etc.

Caution syndicale

Malgré la votation de 2003, les représentants de ladite «gauche» politique et syndicale ont de fait accepté le nouveau projet de Lcom. «La signature prochaine d'une CCT dans ce secteur (les shops) devrait éviter un nouveau référendum de la gauche», annonce *Le Temps* (17 septembre 2004). Un «deal» a été signé entre «partenaires sociaux» sous la houlette du conseiller d'Etat socialiste Grandjean: l'appui de la gauche et des syndicats à la nouvelle Lcom contre la signature patronale d'une convention collective de travail (CCT) pour le personnel des «shops». Les salarié·es ont tout à y perdre. Une CCT a pour fonction de renforcer la protection légale des travailleurs; celle-ci, liée à la révision de la Lcom, entraînera au contraire son démantèlement. Sans compter que cette CCT ne concernera que le personnel des shops (150 à 200 sur les 18'000 du secteur de la vente dans le canton), même si ce sont les conditions de travail de l'ensemble des salarié·es de la branche qui sont menacées à terme.

En négociant une extension des horaires d'ouverture des magasins avec le patronat au lieu de préparer un nouveau référendum, ladite «gauche» et les syndicats fribourgeois ont donc choisi de participer au démantèlement des protections du travail salarié.

1. Cf. *La brèche* N° 2-3, «Loi sur le travail: la révision permanente».
2. *La Liberté*, 6 mai 2003.
3. *Le Temps*, 27 août 2004.

Asile: le scandale des NEM

Depuis avril, les requérants frappés de non-entrée en matière (NEM) sont condamnés à un statut révélateur de la liquidation du droit d'asile, mais aussi des projets sociaux des autorités.

LIONEL ROCHE

Depuis le 1^{er} avril, les requérants d'asile frappés d'une décision de non-entrée en matière (NEM) sont assimilés à des illégaux et traités comme tel. Ils et elles sont exclus de l'aide sociale et ont l'obligation de quitter la Suisse par leurs propres moyens. Ces mesures valent encore un peu plus le droit d'asile de sa substance. Elles participent à une politique de production systématique et massive de nouveaux sans-papiers.

La production des NEM

Les «NEM» sont des requérants exclus de la procédure ordinaire d'asile. Au niveau légal, les décisions de non-entrée en matière existent depuis longtemps. Elles touchent des personnes dont l'Office des réfugiés (ODR) refuse d'examiner la demande, considérant qu'elles n'ont pas de réels motifs d'asile, parce qu'elles ont déjà déposé dans le passé une demande frappée d'une décision négative, ou encore parce que l'ODR conteste la véracité de leur identité et de leur origine. Aujourd'hui, les NEM sont souvent des personnes et des familles arrivées en Suisse depuis plusieurs années.

Avec la nouvelle loi sur l'asile débattue par les Chambres, et l'introduction d'une clause de renvoi vers les pays tiers sûrs, le nombre des NEM va exploser. Toute requérante ayant transité par un pays considéré comme sûr se verra signifier une décision de non-entrée en matière! Ainsi, 95% des demandes d'asile pourront être refusées sans que l'Etat n'ait à prendre en charge, durablement et décentement, les personnes concernées.

Deux repas par jour

Afin de donner un vernis légal et constitutionnel à cette politique, les cantons doivent garantir aux NEM une aide minimale d'urgence: la possibilité de dormir

pendant cinq nuits dans un lieu spécialement prévu et une assistance financière ne dépassant pas Fr. 8.- par jour (ou des prestations en nature équivalentes). Une définition du «minimum vital» qui finira forcément par déteindre sur le niveau général des prestations sociales.

Comme toujours en matière d'asile, l'arbitraire règne, et les mesures minimales varient d'un canton à l'autre. Ainsi, le Valais n'accorde souvent aucune aide d'urgence, les NEM dépendant d'initiatives privées ou d'institutions religieuses pour se loger et se nourrir. A Lucerne, des NEM ont dû passer un week-end entier à la rue, l'office des migrations ne les ayant laissés repartir qu'après la fermeture des bureaux de Caritas, mandaté pour leur accorder l'aide d'urgence.

A Fribourg, le Conseil d'Etat s'appuie sur la Croix-Rouge: les NEM ont droit à un petit-déjeuner et un repas chaud, le soir. Durant la journée, ils doivent quitter le centre, celui-ci ne leur étant ouvert qu'entre 17h et 9h le lendemain matin, qu'il pleuve ou vente, et alors qu'ils n'ont pas un sou en poche! L'aide peut être reconduite de cinq jours en cinq jours, si la personne concernée montre de la bonne volonté et collabore activement à son départ. Sinon, l'aide d'urgence est supprimée et les personnes sont jetées à la rue, femmes et enfants compris. Le renouvellement du droit à l'aide d'urgence ne peut pas dépasser un mois, délai maximal accordé aux NEM pour quitter la Suisse. Répondant à deux députés, le Conseil d'Etat fribourgeois explique «qu'il ne va pas traiter les NEM autrement que les étrangers en situation illégale. Ainsi, durant le premier semestre 2004, 45 personnes ont été placées en détention en vue d'assurer leur renvoi [...] Le Conseil d'Etat rejette l'idée d'afficher une attitude réceptive à l'égard des NEM.»² D'ici au 30 septembre, 33 NEM

vivent dans le canton ont ainsi dû être délogés de force de leur logement respectif.³

Liquer le droit d'asile

Ce traitement des NEM a un double objectif. D'une part, renforcer les processus de précarisation d'une partie non négligeable de la main-d'œuvre active dans les secteurs déqualifiés et non délocalisables de l'économie. D'autre part, «remettre en question le droit de l'asile... pour mieux en finir avec le droit d'asile.»⁴ Pour la Suisse comme pour l'Union européenne (UE), il s'agit, à terme, de liquider la politique d'asile fondée sur la Convention de Genève de 1951, pour lui en substituer une autre, externalisée et sélective. Christoph Blocher a ainsi déclaré que «la procédure d'asile actuelle n'a aucun avenir [...] La politique d'asile de l'avenir pourrait comprendre les éléments suivants: assistance sur place en cas de catastrophe visant l'hébergement des réfugiés (camps de réfugiés) [...]; procédure d'asile si possible sur place ou dans le pays d'accueil le plus proche de la région en crise; obligation d'admettre un certain nombre (contingents) de réfugiés; pas d'ouverture d'une procédure d'asile en Suisse sur les requêtes de personnes qui auraient pu demander l'asile antérieurement dans un Etat tiers sûr.»⁵ Un programme à prendre au sérieux.

1. Section suisse d'Amnesty International, 16 juin 2004.
2. *La Liberté*, 2 septembre 2004.
3. A Fribourg, c'est le Service cantonal de l'action sociale, dépendant de la Conseillère d'Etat socialiste Ruth Luthi, qui porte plainte auprès de la gendarmerie pour que celle-ci déloge les personnes concernées et les livre à la police des étrangers, rebaptisée Service de la population et des migrants (SPOM).
4. Cf. Alain Morice, «Immigration: l'Union européenne voudrait-elle en finir avec le droit d'asile?», *Le Courrier*, 9 mars 2004.
5. «Quel avenir pour la politique de l'asile et des étrangers?», conférence de presse de C. Blocher, 30 avril 2004.

Haro sur la protection de l'environnement

Les milieux bourgeois ont dans leur collimateur la politique fédérale de protection de l'environnement. L'affaire du stade du Hardturm à Zurich a été instrumentalisée pour remettre en cause le droit de recours des associations écologistes. Enjeux.

URS ZUPPINGER

Depuis des années, le patronat suisse et ses alliés politiques directs s'acharnent contre la politique fédérale de protection de l'environnement.

L'offensive est menée sur deux fronts: priver l'OFEP (Office Fédéral de l'Environnement, des Forêts et du Paysage) des ressources nécessaires à l'accomplissement de ses tâches et limiter le droit de recours des organisations de protection de l'environnement (ATE, Pro Natura, WWF, etc.).

Ces dernières semaines les promoteurs de ce travail de sape se sont attelés avec succès à tirer avantage de l'affaire surmédiatisée du stade de football du Hardturm à Zurich. Ce projet géant, promu par le Crédit Suisse en partenariat avec la Ville de Zurich, devait accueillir trois matches éliminatoires dans le cadre d'Eurofoot 2008. Or il ne sera pas prêt à la date voulue, en raison d'une bataille devant les tribunaux où l'ATE est montré du doigt.

Les milieux de l'économie n'ont jamais admis le droit de recours reconnu aux organisations de protection de l'environnement pour la simple raison qu'il est efficace.

Les enjeux sont de taille. La protection de l'environnement est un des derniers domaines où le néolibéralisme n'a pas encore réussi à passer en force en Suisse. Cette offensive bourgeoise montre aussi de façon exemplaire comment nos adversaires s'y prennent pour gagner l'opinion publique.

Une efficacité qui dérange

Suite à un mouvement en profondeur, né dans les années 70 et qui a connu son apogée dans la deuxième partie des années 80, la Suisse s'est dotée d'une politique publique relativement consistante en matière de protection de l'environnement. Elle comprend, depuis 1992, un droit de recours accordé à des organisations nationales de protection de l'environnement, agréées par le Conseil fédéral.

Les milieux de l'économie n'ont jamais admis ce dispositif, pour la simple raison qu'il est efficace. En comparaison d'autres domaines, il réduit en effet de façon sensible la marge de manœuvre dont ils disposent pour amener les autorités

publiques à interpréter les lois en leur faveur.

De plus, les organisations de protection de l'environnement sont devenues très performantes. Il ressort d'une étude commandée par l'OFEP au CETEL (Centre d'étude, de technique et d'évaluation législative de l'Université de Genève), et publiée en 2001, qu'elles font un usage très modéré du droit de recours qui leur a été octroyé, mais avec un taux de succès exceptionnellement élevé, supérieur à 60% (le taux de succès moyen en droit administratif est inférieur à 20%).

C'est gênant pour les milieux de l'économie parce que l'efficacité du dispositif mis en place a un prix pour eux, qu'ils ne sont pas prêts de payer, mais que la population considère normal qu'ils assument. En 2003, un sondage effectué par Pro Natura a démontré que 80% des personnes interrogées considéraient normal que les organisations de l'environnement disposent d'un tel droit de recours et que 70% pensaient que supprimer ce droit serait une perte pour l'environnement.

Travail de sape

Ce contexte favorable à la protection de l'environnement n'a pas empêché la droite bourgeoise et le patronat de mener une véritable guerre d'usure contre le dispositif en place. Depuis 1992, pas moins de 23 interventions parlementaires ont demandé la suppression ou une limitation draconienne du droit de recours des organisations de protection. Invariablement, la même argumentation est ressassée: ces organisations abusent du droit accordé, ce qui engendre des surcoûts et des retards préjudiciables au bien-être du pays!

Constatant que cette campagne ne donnait aucun résultat, ses artisans ont affiné leur stratégie dès 2001. Par une succession d'interventions ciblées, ils ont obtenu que les Chambres fédérales décident en 2003 de priver l'OFEP de 17% de ses ressources dès 2006 – alors que les coupes décidées pour le reste de l'administration fédérale étaient de 6% en moyenne.

Parallèlement, le Conseiller aux Etats UDC Hans Hofmann a déposé le 19 juin 2002 une initiative parlementaire qui, contrairement aux interventions précédentes, se limitait, du moins en apparence, à proposer des modifications de détail des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Concrètement, il préconise une réduction du champ d'application des études d'impact sur l'environnement, une limitation draconienne des exigences à satisfaire par des installations qui ne portent pas une atteinte grave à l'environnement, un durcissement des exigences à satisfaire par les organisations de protection et la suppression de recours sauf cas exceptionnels. La somme de ces modifications revient à maintenir le dispositif en vigueur tout en empêchant qu'il puisse nuire aux intérêts du patronat. L'initiative parlementaire Hofmann a été acceptée par le Conseil des Etats le 18 juin 2003.

En prévision des travaux de la commission juridique du Conseil des Etats sur ce sujet, Avenir Suisse, Migros et des parlementaires bourgeois ont lancé ce printemps une campagne très polémique, faite d'affirmations infondées et de mensonges, pour dénigrer les organisations de protection de l'environnement et délégitimer l'étude du CETEL.

La manipulation du Hardturm

L'attention a ensuite été accaparée par le nouveau stade du Hardturm, dont les déboires ont ému les passionnés de foot. L'ATE a été désignée comme responsable de ce fiasco. Et la presse n'a pas manqué de faire le lien avec la démarche en cours au Conseil des Etats.

Or, le récit des faits (cf. encadré) montre que le projet de stade du Hardturm n'a pas été mis en difficulté par l'ATE. C'est le Tribunal administratif du canton de Zurich qui a fixé, dans son jugement du recours interjeté par les habitants du quartier limitrophe, une limitation de la charge de trafic admissible induite par le projet. Et les principaux investisseurs, à savoir le Crédit Suisse et la Ville de Zurich, emmenée par son maire «socialiste» Elmar Ledergerber, ont décidé, pour des raisons strictement économiques, de contester cette décision par voie de recours au Tribunal fédéral.

Mais peu importe que l'opinion publique ait été trompée, le mal est fait. Le terrain a ainsi été aplani pour permettre aux partis bourgeois d'aller de l'avant avec leur projet d'assouplissement du dispositif de contrôle du respect de la législation sur la protection de l'environnement. Un projet ficelé ne devrait pas être prêt avant la fin de l'année. C'est donc en 2005 que le véritable débat politique aura lieu.

Propriété foncière sacrée

Dans cette perspective, les radicaux des cantons du Valais, des Grisons et de Zurich ont lancé au milieu du mois de septembre une initiative populaire fédérale qui se réfère explicitement à la «débâcle du stade de Zurich». Son texte propose que



Pour Elmar Ledergerber, le maire de la ville de Zurich, les opposants au stade du Hardturm sont des «éco-terroristes». Il a ajouté: «A Bâle, on lyncherait probablement ceux qui s'opposeraient à un projet de stade» (Le Temps, 23.9.04). Il est un membre influent du PSS qui, lui, affiche sa défense du droit de recours des organisations écologistes.

le droit de recours des organisations soit «suspendu» pour tout dossier touchant à l'environnement et à l'aménagement du territoire qui a été approuvé en votation populaire ou par une autorité législative communale, cantonale ou fédérale. Pour ces dossiers, seuls les propriétaires et les usagers voisins directement concernés pourraient encore faire valoir leurs droits.

Un comble! Car s'il y a un groupe de citoyens qui souffrent de «recours aigüé», engorgent

les tribunaux par des démarches qui sont en général très éloignées de l'intérêt public et qui obtiennent rarement gain de cause, c'est bien celui des propriétaires.

L'offensive des milieux bourgeois risque donc d'aboutir au résultat que de nombreux projets continueront d'être bloqués par des recours motivés par des intérêts strictement privés, alors que la protection de l'environnement aura été sacrifiée sur l'autel de la liberté du commerce et de l'industrie.

Mais, dans ce pays où la propriété privée du sol est sacrée, personne n'a eu le courage de soulever cet aspect du problème.

Une mobilisation de tous les milieux favorables à la protection de l'environnement, autour de la défense conséquente du droit de recours des associations de protection, sera nécessaire pour stopper cette offensive. ■

1. Cf. le N° 314 des Cahiers de l'environnement édités par l'OFEP.

La saga du stade du Hardturm

URS ZUPPINGER

La décision de la Ville de Zurich de se doter d'un stade de football de grande envergure date de 1998.

Dès 2001, il est admis qu'il sera réalisé au Hardturm. Personne ne s'inquiète à ce moment du fait que la Ville a autorisé au voisinage immédiat du futur stade la réalisation d'un ensemble de logements, dont les habitants ont pris possession en 2001. Or, ce faisant, le conflit était programmé. Le stade projeté est conçu pour accueillir 33'000 spectateurs alors qu'en Suisse le nombre de spectateurs des matches les plus courus dépasse rarement 18'000. Des surfaces commerciales devraient assurer la rentabilité du tout. Son coût, évalué à 370 millions de fr., serait assumé pour l'essentiel par des investisseurs privés emmenés par le Crédit Suisse. La Ville a mis à disposition le terrain et prendrait en charge les mesures de trafic pour un montant de 50 millions. Ce montage a été présenté comme un modèle de partenariat entre secteurs privé et public.

Le 12 décembre 2002, l'UEFA attribue l'Eurofoot 08 à la Suisse et à l'Autriche. Pour que le stade du Hardturm puisse être utilisé dans ce cadre, il aurait dû être achevé fin 2007. L'autorisation de construire aurait dû être délivrée le 25 mai 2004. Le 7 septembre 2003, la contribution financière de la Ville est acceptée en votation populaire par 3/5^e des voix.

Le 15 octobre 2003, 6 recours sont déposés contre le projet, dont celui de l'ATE. Le projet contesté prévoyait 1150 places de stationnement. L'ATE Suisse retire son recours le 22 mai 2004, après avoir obtenu un abaissement du nombre de places de stationnement à 816. Ce retrait engendre un litige hypermédiatisé avec la section zurichoise de l'ATE, qui veut poursuivre la démarche juridique. Le 17 juin 2004, le Tribunal administratif du canton de Zurich refuse d'entrer en matière sur le recours de la section zurichoise de l'ATE.

Ce même tribunal admet en revanche le recours de la communauté d'intérêts des habitants du quartier du Hardturm. Il statue que la charge de trafic admissible devrait se situer entre 1,3 et 2,17 millions de mouvements de véhicules par an, alors que le Crédit Suisse a toujours refusé de descendre en dessous de 2,2 millions. Le 8 septembre 2004, la Municipalité de Zurich et le Crédit Suisse annoncent qu'ils ont recouru auprès du Tribunal fédéral contre la décision du Tribunal administratif zurichois, afin d'obtenir un nombre accru de mouvements de véhicules par an. Ainsi, le seul recours licite interjeté par l'ATE a été retiré à temps. C'est le recours des habitants du quartier et les divergences entre le Tribunal administratif et les investisseurs qui ont abouti à ce que l'autorisation définitive pour ce projet ne soit encore pas délivrée, et ne le sera peut-être jamais. ■

SYNDICATS, SALARIÉ·ES : ÉTAT DES LIEUX

Unia affiche quelques chiffres devant donner une image de force: 200'000 membres, 1000 employé·es, 500 contrats collectifs de travail de secteur ou d'entreprise. Eclairages.

USS: la dégringolade

Année	Effectifs de l'USS	population active	% membres USS
1975	471'562	3,1 millions	15,2%
1990	443'885	3,56 millions	12,5%
2003	393'126	4,17 millions	9,4%

● En 28 ans, les effectifs de l'USS ont officiellement fondu de 78'436 membres, soit de 17%, alors que la population active augmentait de plus de 1 million de personnes, soit de 35%.

● Les chiffres de l'USS incluent les retraité·es, dont le nombre est croissant (plus de 20%).

● Ces dernières années, l'USS a intégré des organisations existantes, pour freiner son hémorragie, comme l'Association du personnel de la Confédération (APC, 12'666 membres) en 2003.

● En 2001, 1,34 million de salarié·es étaient assujettis à des CCT, soit un taux de couverture d'à peine 34,8%. Un grand nombre de ces CCT ont un contenu à peine supérieure aux dispositions minimales du Code des obligations (CO) et de la Loi du travail, qui figurent parmi les protections légales des salarié·es parmi les plus faibles d'Europe.

Aux origines d'Unia: 25 ans de déclin

Les effectifs du SIB, de la FTMH et de la FCTA ont fondu ce dernier quart de siècle.

	SIB	évo.	FTMH	évo.	FCTA	évo.
1980	127'633		132'281		29'864	
1990	135'509	+6,2%	110'854	-16,2%	26'645	-10,8%
2003	90'983	-32,9%	88'114	-20,5%	14'438	-45,8%
1980-2003	-36'670	-28,7%	-44'167	-33,4%	-15'426	-51,7%

● Aux origines d'Unia, il y a une hémorragie des membres (-96'263!) des trois fédérations participant à ce projet. En 1960, la FCTA comptait même 42'012 membres!

● En 1980 et en 1990, le SIB n'existait pas: les chiffres correspondent au total des deux fédérations ayant créé le SIB: la FOBB (bois et bâtiment) et la FTCP (textile, chimie et papier).

● En 1996, le SIB et la FTMH ont lancé ensemble le syndicat unia dans le tertiaire. En 2003, cette organisation annonçait 19'049 membres, dont une part importante provient de l'intégration de structures existantes.

● Il n'est pas certain que les chiffres fournis par les fédérations soient exacts, les discussions futures sur les cotisations le montreront.

Unia: derrière les chiffres

Observons la force d'Unia dans six secteurs économiques clés pour son intervention.

● **Industrie des machines.** Cette branche est, avec l'industrie chimique et pharmaceutique, la principale branche exportatrice de Suisse. Elle a été le «réservoir» de la FTMH. En 2003, 312'000 personnes travaillaient dans cette branche. Unia y revendique 20'000 membres (retraités compris), soit, au mieux, un taux de syndicalisation de 6,4%. La VSAM (Fédération des associations suisses d'employés des industries mécanique et électrique), relais direct du patronat, revendique davantage d'affilié·es que la FTMH. Les commissions du personnel, surtout des grandes entreprises, ont été cooptées par les directions et se sont autonomisées vis-à-vis du syndicat.

● **Industrie chimique et pharmaceutique.** Le deuxième secteur industriel clé pour la bourgeoisie suisse. Il employait 61'700 salarié·es en 2003. Unia y revendique à peine 5000 membres (8,1%). Le pendant de la VSAM, la VSAC, annonce plus de membres qu'Unia (6434 en 2003). Même situation pour les commissions du personnel que dans l'industrie des machines.

● **Horlogerie et instruments de précision.** Troisième branche industrielle helvétique; 76'000 salarié·es en 2003. Unia y revendique moins de 10'000 membres (13%). Presqu'un succès pour Unia...

Unia: un nouveau syndicat pour un vieux syndicat

Unia, né de la fusion du SIB, de la FTMH et de la FCTA, se présente comme le renouveau du mouvement syndical en Suisse. En réalité, les syndicats sont lamés dans un «partenariat social» modernisé.



Renzo Ambrosetti (FTMH) et Vasco Pedrina (SIB), deux co-présidents pour Unia et un horizon: un «partenariat social» modernisé.

PINO SERGI

Le nouveau syndicat Unia sera fondé le 16 octobre prochain à Bâle. Il sera le fruit de la fusion de trois fédérations membres de l'Union syndicale suisse (USS): le Syndicat industrie & bâtiment (SIB), le Syndicat de l'industrie, de la construction et des services (FTMH) et la Fédération des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation (FCTA). Unia revendique 200'000 membres. Ce syndicat représentera ainsi plus de la moitié des adhérents des fédérations membres de l'USS (393'000). Toutes les autres fédérations de l'USS se posent la question de leur intégration à cette nouvelle organisation. Unia sera la nouvelle USS du XXI^e siècle... mais elle poursuivra une politique très semblable à celle menée au cours des dernières décennies du XX^e siècle, dans un contexte très différent.

Une crise sans précédent

Les dirigeants de l'USS le répètent à satiété: pour eux, la situation du mouvement syndical est «bonne». Malgré la crise et les attaques patronales, ils auraient maintenu le système des conventions collectives de travail (CCT), augmenté sa capacité de mobilisation et même réussi à gagner des votations fédérales. Le référendum contre la Loi sur l'électricité (LME), en septembre 2002, ainsi que celui contre la 11^e révision de l'AVS, le 16 mai dernier, sont systématiquement cités pour étayer cette appréciation. Vasco Pedrina, président du SIB, est l'un de ceux qui défend ce point de vue avec le plus de constance. L'analyse de la situation démontre exactement le contraire:

● Le mouvement syndical s'est fortement affaibli quantitativement. Les trois fédérations (SIB, FTMH et FCTA) participant à Unia ont perdu plusieurs dizaines de milliers de membres ces dernières années (cf. ci-contre). Ces pertes n'ont pas été compensées par leurs nouvelles activités dans le secteur tertiaire, où l'enracinement des unia créées par le SIB et la FTMH est resté marginal, à quelques exceptions locales près. Certes, dans une branche comme l'hôtellerie, le SIB et la FTMH ont fait adhérer des milliers de personnes auxquelles ils apportent une aide juridique. Mais cela ne constitue pas encore une présence syndicale, si l'on entend par ce terme une présence collective, active et organisée sur les lieux de travail. Après tout, n'importe quelle assurance de protection juridique (type Assista) fournit aussi de l'aide à des milliers de salarié·es, sans que l'on considère cela comme une activité syndicale.

● Les contre-réformes imposées ces deux dernières décennies par le patronat et les coalitions gouvernementales en place à tous les échelons (fédéral, cantonal et communal) ont bouleversé les conditions de vie et de travail des salarié·es. La liste pourrait être très longue. Rappelons simplement: le blocage des rentes AVS à un niveau

scandaleusement bas et l'élévation de l'âge de la retraite des femmes; le pillage du 2^e pilier; la révision de la Loi sur le travail ouvrant les portes au travail de nuit des femmes et à une flexibilité sans bornes; la détérioration continue de la Loi sur l'assurance chômage privant des dizaines de milliers de personnes de toute indemnité; la suppression du statut de fonctionnaire au niveau fédéral comme au niveau cantonal. Or le mouvement syndical a subi ces contre-réformes sans organiser de riposte à la hauteur. Pire, lors des révisions de la Loi sur le travail et de la Loi sur l'assurance chômage, par exemple, les syndicats ont repris à leur compte les objectifs défendus par le patronat et ses représentants politiques.

Unia accorde une place essentielle à son «poids politique». Les dispositifs du type «table ronde» et les commissions tripartites sont au cœur de cette conception néo-corporatiste du syndicat.

● Le marché du travail helvétique est un des plus flexibles au monde, avec en particulier une proportion record de salarié·es – des femmes avant tout – à temps partiel (cf. la présentation de l'étude du Credit Suisse in *La brèche* N°4, p.3). Cela a de lourdes conséquences sur les salaires, le développement de la précarité, la détérioration des conditions de travail et de vie de centaines de milliers de personnes ainsi que de leurs familles. Sur ce terrain également, le mouvement syndical a été incapable d'organiser une résistance minimale. Souvent, il a activement collaboré à cette flexibilisation du marché du travail. Ainsi, en 1993, la FTMH a donné sa bénédiction à un article de crise autorisant les entreprises de l'industrie des machines à faire travailler les salarié·es 45 heures payées 40 (de quoi faire rêver les patrons allemands, 10 ans plus tard!) ou de supprimer le 13^e salaire. En 1998, la FTMH a cautionné l'annualisation du temps de travail dans cette branche, un signal pour tout le patronat.

● Le secteur public a pratiquement disparu. Si les CFF et La Poste sont encore en mains publiques – la Confédération en est propriétaire – ce ne sont plus les principes du service public, mais bien les logiques du marché, qui déterminent leur développement.

Cette liste pourrait être allongée à loisir. Elle montre que les conditions de vie et de travail de millions de salarié·es se sont constamment détériorées au cours des dernières années, sans que le

mouvement syndical ne tente d'organiser une riposte. En réalité, les directions syndicales ont souvent soutenu ces changements. Ils ont ainsi approuvé la division de l'ancienne régie des PTT, ouvrant la voie à la privatisation de Swisscom et aux restructurations permanentes de La Poste. La continuité avec la tradition politique de la paix du travail a ainsi été remarquable.

C'est dans ce contexte que naît Unia. Non pas comme le résultat d'un processus marqué par de fortes montées de la mobilisation sociale ou par une dynamique de renouvellement des syndicats. Unia a son origine parmi les défaits des années fin 80 et 90 et la détérioration des conditions de travail des salarié·es qui en a découlé.

Unia par lui-même

Unia veut être une riposte, à plusieurs niveaux, à cette situation de crise. Pour une part, l'orientation retenue est le «miroir» des choix patronaux. Cela est souvent revendiqué par les dirigeants du SIB et de la FTMH: par exemple, face à la «concentration» des entreprises, il est argué qu'il est logique de poursuivre la «concentration» des organisations syndicales.

● Le déclin quantitatif. Unia reprend la théorie voulant qu'il y ait une relation automatique entre nombre de membres et syndicat fort. La création d'Unia, avec ses 200'000 inscrits, serait donc une réponse adéquate pour reconstituer une «masse critique» permettant aux syndicats de jouer un rôle social et politique en Suisse.

● Unia prétend aussi répondre au problème traditionnel de la division corporatiste du mouvement ouvrier suisse. Celle-ci a débouché, au XX^e siècle, sur la cristallisation d'organisations syndicales catégorielles, indépendantes les unes des autres, avec des structures, des finances, des organes d'information, des logiques politiques et syndicales autonomes. L'organe de coordination, l'USS, n'a de fait jamais joué de rôle, si ce n'est celui de représentant du monde syndical et de caisse d'enregistrement des options politiques concoctées par les fédérations donnant le ton (durant des années, la FTMH).

Aujourd'hui, ce type de structure est historiquement dépassé. Le projet d'Unia veut justement répondre à ce besoin de modernisation des structures de représentation du mouvement syndical sur le plan politico-institutionnel. De plus, le dépassement des structures fédératives devrait permettre des synergies – au niveau organisationnel, de la formation, des services offerts aux membres – correspondant davantage aux exigences d'un syndicat «moderne». Tout cela a cependant encore peu à voir avec un syndicalisme confédéral et interprofessionnel.

● Unia veut, à sa manière, répondre à l'absence de stratégie du mouvement syndical. Face aux impasses de la politique traditionnelle de paix du travail, Unia propose une variante «combative» du «partenariat social», la forme helvétique des politiques de concertation. L'horizon reste celui de la concertation et du système de conventions collectives. Mais les mobilisations ne sont plus exclues; elles sont même jugées nécessaires pour permettre la poursuite du «partenariat social».

Les impasses d'Unia

Ce projet d'Unia est marqué par plusieurs limites fondamentales.

● Le manque total de bilan des expériences passées. Sans un tel bilan, il n'est pas possible de comprendre quelles sont les faiblesses les plus importantes, ni de définir une stratégie permettant de les dépasser.

● L'absence complète d'analyse de l'état de l'organisation syndicale sur les lieux de travail. Or, les formes dignes de ce nom de présence et d'organisation syndicales sur les lieux de travail sont aujourd'hui pratiquement réduites à zéro. C'est évident pour les grandes entreprises de

Syndicat salarié?

La force motrice d'un
syndicat salariable et Unia reste enfermé

l'industrie des machines, de la chimie et de la construction. Il en va de même pour les secteurs des arts et métiers ainsi que pour le tertiaire, à commencer par la grande distribution. Ainsi, face à une offensive patronale qui ne cesse de s'accroître, les travailleurs sont désorganisés et atomisés, sans pouvoir compter sur des collectifs pouvant représenter, de quelque manière que ce soit, des instruments de résistance.

Aider de tels collectifs à se développer, les coordonner devrait être une des tâches prioritaires de n'importe quel syndicat voulant, sérieusement, construire un « mouvement » et un « contre-pouvoir » face à l'offensive patronale. Mais Unia ne parle pas de cela et se contente de quelques vagues considérations au sujet d'un « syndicalisme de proximité » et « proche » de ses membres.

● La continuité complète avec les politiques et les stratégies du passé. Certes, cela se fait dans un cadre qui se veut « rénové », « moderne », plus « dynamique ». Mais l'horizon reste le « partenariat social », c'est-à-dire une version « mise à jour » et « moderne » de la paix du travail, avec un Etat plus présent.

Dans ce contexte, il est significatif que les futurs dirigeants d'Unia accordent une place essentielle au « poids politique » du nouveau syndicat. Il s'agirait de « faire peser » davantage les options syndicales sur les grands choix politiques et sociaux. Peu importe, comme cela arrive souvent, que les salarié·es ne leur aient pas donné de mandat pour cela. L'important est que les pouvoirs politiques et les organisations patronales reconnaissent les syndicats comme « représentants » des salarié·es et que les solutions donnent l'apparence d'avoir été discutées et concertées. Les dispositifs du type « table ronde » et les commissions tripartites sont au cœur de cette conception néo-corporatiste du syndicat.

● Un fort déficit démocratique. Jamais, peut-être, un projet politico-syndical n'a été caracté-

risé par une aussi grande distance entre les déclarations de principe et la réalité effective. Dans la plate-forme d'Unia, il est affirmé que « les membres veulent une organisation démocratique qu'ils dirigent eux-mêmes ». Dans la réalité, l'espace pour la participation effective des travailleuses-uses prises de décision est drastiquement réduite. Les instances de décision importantes comme la structure du nouveau syndicat sont façonnées par l'appareil des fonctionnaires. Cette participation est aussi rendue difficile par une crise sans précédent en terme de cadres ouvriers. Si l'on exclut un petit secteur de travailleurs approchant la retraite, le nombre de cadres syndicaux des trois organisations, disposant d'une expérience d'organisation et de lutte, avoisine zéro.

La fin d'une phase

Avec la naissance d'Unia, une phase importante du mouvement syndical helvétique touche à sa fin. Elle a été caractérisée par la crise de la politique traditionnelle de paix du travail et par l'émergence de tentatives de construire de nouvelles formes de syndicalisme. La FTMH et le

SIB ont représenté les deux acteurs majeurs de cette période qui couvre les années 80 et 90.

Le déclin de la FTMH au cours de ces deux décennies a sanctionné de manière définitive sa politique de paix du travail et de partenariat social. Le SIB a représenté, à ses débuts, une tentative de rénover la pratique syndicale en Suisse, ce qui a été mené avec constance dans quelques régions au cours des années 90. Une nouvelle génération de syndicalistes, provenant d'expériences politiques liées à la gauche extra-parlementaire, portait cette orientation.

Avec la naissance d'Unia, cette expérience du SIB du début des années 90 est définitivement close, sans avoir donné naissance à un autre syndicalisme. Au contraire, s'est imposée la « normalisation » du SIB et son adhésion à la pure et simple « rénovation » de la ligne syndicale traditionnelle, incarnée par la FTMH. Du point de vue du contenu politico-syndical, Unia représente ainsi une synthèse bien plus proche de la pratique de la FTMH que de la tentative de rénovation syndicale initiée au sein du SIB par des secteurs limités, au début des années 90.



Berne, 31 août 2002. Depuis le pillage a bien avancé et l'USS a rangé ses banderoles. Des manifestations à fort écho médiatique et sans suite: une des nouvelles manières pour les directions syndicales de se faire exister.

Revenir aux fondements du syndicalisme

JEAN-FRANÇOIS MARQUIS

Une décennie de contre-réformes néolibérales a achevé de laminer le mouvement syndical en Suisse (cf. ci-dessus). La crise de l'organisation syndicale n'est pas spécifique à la Suisse: elle y atteint cependant des niveaux records. Il n'y aura pas d'issue sans un retour aux fondements du syndicalisme.

Un syndicat est, avant tout, une association volontaire des salarié·es qui s'organisent pour faire valoir collectivement leurs droits face à leurs employeurs, dans une situation caractérisée par une gigantesque inégalité de richesses et de pouvoir, ainsi qu'un chômage et une précarité accrues. Ce constat, condensé d'une expérience historique, a plusieurs conséquences.

1. Le cœur du syndicat n'est pas, comme aujourd'hui, son appareil de fonctionnaires, ni son incrustation dans les instances du néo-corporatisme institutionnalisé (commissions paritaires, tripartites, extraparlémentaires) ou dans l'espace politico-médiatique. C'est l'organisation directe des salarié·es, qui s'enracine toujours, sous des formes diverses, sur les lieux de travail.
2. Le syndicat n'est pas une caisse de solidarité. Sa fonction première n'est pas de mutualiser les risques (inhérents) au travail salarié: chômage, maladie, etc. Le syndicat est une organisation d'éducation de classe et de combat pour conquérir et faire respecter des droits collectifs, répondant à des besoins (respect de la dignité, revenu nécessaire pour vivre, protection de la santé, temps libre, etc.) qui, tendanciellement, sont systématiquement déniés dans le cadre du rapport salarial.
3. L'idée de syndicat est donc indissociable de celle d'affrontement avec les employeurs. Premièrement, il y a le constat, banal, que les

employeurs sont amenés en permanence à remettre en cause les droits des salarié·es. Cela renvoie à la subordination et à l'exploitation qui caractérisent la place du salarié dans le processus de production capitaliste, et au conflit irréductible d'intérêts entre employeurs et employé·es qui en découle.

Deuxièmement, l'organisation en syndicat induit nécessairement l'idée que cette réalité peut être changée, au moins partiellement, par l'action collective des salarié·es. Les syndicats ont rapidement été confrontés à l'érosion incessante de leurs conquêtes partielles. La classe des employeurs prend appui sur sa position de propriétaire des moyens de production et sur les institutions de l'Etat pour modifier à son avantage le rapport de forces, notamment à l'occasion des crises. Donner un caractère plus pérenne à ces conquêtes en les inscrivant dans des lois ou en les transformant en institutions (assurance chômage, retraites) a été une réponse des syndicats. Mais, cela aussi est remis en cause. Les syndicats ont donc été amenés à se poser la question de réformes structurelles, au moins, et souvent d'une rupture avec le capitalisme, comme condition pour apporter une réponse satisfaisante et durable aux aspirations des salarié·es.

4. L'organisation syndicale est associée à un autre constat: la division entre salarié·es est un moyen décisif de perpétuation de la domination des propriétaires des moyens de production, qui constituent une infime minorité, sur le salariat, qui regroupe la grande majorité. Salarié·es sans emploi, hommes/femmes, jeunes/âgés, installés/migrants, stables/précaires, qualifiés/«non-qualifiés», etc.: toutes ces lignes de partage sont construites et instrumentalisées

pour fracturer le salariat et empêcher l'émergence de la conscience de partager des intérêts communs, opposés à ceux du patron. Cela s'ajoute à la concurrence entre entreprises qui, de fait, met les salarié·es en concurrence entre eux.

Face à ce mécanisme, caractérisant la «recréation» permanente du salariat au sein du capitalisme, l'idée de l'organisation syndicale est de regrouper les salarié·es autour de droits et d'exigences communes. C'est le fondement d'une solidarité perpétuellement à reconstruire, dans le quotidien de la vie au travail comme dans la sociabilité hors du travail, lors de mouvements revendicatifs, autour d'aspirations émancipatrices. L'organisation capitaliste de la production prenant de plus en plus une dimension globale, cette solidarité doit être conçue, plus que jamais, avec une dimension continentale et planétaire.

5. La force de l'organisation syndicale réside uniquement dans l'engagement convaincu de ses membres nourri, en particulier, par un certain nombre d'aspirations émancipatrices partagées parce que discutées. Cela implique que le syndicat cherche, en permanence, à solliciter les intelligences des salarié·es pour leur engagement raisonné en faveur d'une organisation du travail dans les entreprises et d'une société qui mette fin à la volonté insatiable du capital d'imposer ces exigences. De là découlent la nécessité de construire des droits collectifs, mais aussi l'importance et le type de formation syndicale, le rôle des appareils de fonctionnaires, les règles de fonctionnement démocratique, etc.

Le 16 octobre, à Bâle, les délégué·es adopteront «33 raisons de s'unir pour former le syndicat du 3^e millénaire»: les cinq qui précèdent manquent à l'appel.

SYNDICATS... (suite)

- **Banques et assurances.** C'est un pilier du capitalisme suisse. Près de 220'000 personnes y travaillaient en 2003. Unia, comme l'ensemble de l'USS, est totalement absent de cette branche.
- **Commerce.** Une autre branche cruciale. En 2003, 556'000 personnes étaient employées dans le commerce de gros et de détail. Unia ne donne aucun chiffre sur ses membres dans le secteur. Il est cependant douteux qu'ils dépassent les 15'000 (2,7%). L'organisation syndicale sur les lieux de travail y est inexistante, à une ou deux exceptions locales près. Migros a même dénoncé la CCT de complaisance qu'elle avait offert à la FCTA.
- **Construction.** C'est le seul secteur clé d'Unia où existe encore ce qui peut être considéré comme une présence syndicale. Selon la société suisse des entrepreneurs (SSE), le secteur principal de la construction – le gros œuvre – employait 85'000 salarié·es à plein temps en 2003. Il faut y ajouter des milliers de temporaires. Unia y revendique un peu moins de 40'000 membres; la convention collective de travail (CCT) a force obligatoire et prévoit des normes salariales nationales.
- **En résumé,** dans les six branches clés pour Unia, l'organisation syndicale est nulle ou quasiment nulle dans deux d'entre elles; elle a été laminée dans trois autres. Elle ne garde une certaine force que dans le secteur de la construction, qui va être soumis, ces prochaines années, aux bourrasques d'une réorganisation brutale.

Le prix fort pour les salarié·es

Ce délitement de l'organisation syndicale va de pair avec un bouleversement de la situation du salariat, marqué par le chômage, la précarité, la flexibilité, la «déstabilisation des stables».

- Un cinquième de la population active a fait l'expérience du chômage ces dix dernières années.
- Depuis début 2003, le nombre de demandeurs d'emploi dépasse à nouveau les 200'000. Ils étaient 212'785 en août 2004.
- Des couches entières de jeunes commentent dans la vie active par le chômage: 6% des 20-24 ans étaient sans emploi en août 2004, contre une moyenne générale de 3,7%.
- De janvier 2003 à juin 2004, plus de 45'500 personnes au chômage sont arrivées en fin de droit.
- Le temps partiel ne cesse d'augmenter: 26% en 1993, 31% en 2003 (chez les femmes: 56%).
- De 1992 à 2002, le travail temporaire a explosé: les heures effectuées ont passé de 32 millions à 83,4 millions.
- En 2003, 185'000 personnes ont travaillé sur appel dont 107'000 sans durée minimum garantie.
- Le nombre d'indépendants (596'000, 15,1% de la population active) s'est accru au milieu des années 90: «une conséquence sans doute de la crise sur le marché de l'emploi», constate l'Annuaire statistique de la Suisse. 17,2% des (faux-)indépendants sans emploi sont considérés comme des *working poors*, contre 6,5% pour l'ensemble de la population active.
- Les demandes d'aide sociale ont plus que doublé entre 1990 et 2003.
- En 2002, il y avait officiellement 6,5% (env. 260'000) de *working poors*, c'est-à-dire de personnes gagnant par leur travail un revenu inférieur aux normes de l'aide sociale (Fr. 2002.– à Fr. 2213.– pour 3 personnes, par exemple en 2003).
- Les salaires ont été bloqués net. De 1993 à 2003, l'augmentation cumulée des salaires réels n'est que de 3,8%. Le pouvoir d'achat de larges couches de salarié·es a reculé. Le professeur d'économie Alexander Bergmann a calculé que le salaire des jeunes sortant d'étude est aujourd'hui 7% plus bas qu'il y a 10 ans, en valeur constante. Avec la hausse de la productivité, cela s'est traduit par un transfert en faveur du capital.
- En 2002, 67% des femmes (1,24 million) et 20,8% des hommes (483'000) salarié·es gagnaient moins de Fr. 4000.– net par mois.
- La durée hebdomadaire normale de travail – c'est-à-dire le temps de travail à plein temps, sans heures supplémentaires ni absence – a baissé de... 13 minutes en 10 ans, de 41,9 heures en 1993 à 41,7 en 2003. C'est un record en Europe. En Allemagne, la durée conventionnelle de travail moyenne est, par exemple, de 37,7 heures.
- En 2003, 373'000 personnes ont travaillé régulièrement le dimanche, 842'000 régulièrement le samedi, 580'000 régulièrement le soir, 181'000 régulièrement la nuit, et 430'000 en équipe.

Grande-Bretagne : 25 ans après Thatcher

Le Forum social européen (FSE) se tient à Londres à mi-octobre. Depuis 25 ans, ce pays est le laboratoire en Europe des contre-réformes conservatrices. Interview avec **Chris Bambery** du SWP.

Le 3^e Forum social européen (FSE) aura lieu à Londres à la mi-octobre (cf. *La brèche* N°1). La Grande-Bretagne de Blair n'est pas seulement la plus fidèle alliée de l'impérialisme américain dans son redéploiement planétaire et sa guerre en Irak. Depuis la victoire de Thatcher, en 1979, ce pays n'a pas cessé d'être le laboratoire des contre-réformes conservatrices et des stratégies pour désarticuler les dispositifs de défense collective des salarié·es. Le New Labour de Blair a été à la pointe de la transformation desdits «partis de gauche» en Europe en agents actifs de ces politiques néo-libérales. En 2003, les mobilisations massives contre la guerre en Irak sont entrées en écho avec un renouveau des luttes sociales. Certains syndicats ont pris leur distance d'avec le New Labour. Cela n'a pas empêché le TUC (Trade Union Congress, Congrès des syndicats) d'annoncer lors de son dernier congrès annuel, à la mi-septembre, son soutien à Blair pour les élections de 2005... C'est pour éclairer cette réalité que *La brèche* s'est entretenue avec **Chris Bambery**, membre de la direction nationale du *Socialist Workers Party* (SWP). Le SWP est la principale organisation de la gauche révolutionnaire en Grande-Bretagne. Le SWP participe à la coalition électorale *Respect*, qui s'est affirmée lors des élections européennes de juin dernier et qui regroupe en particulier tout un pan de celles et ceux qui s'opposent à l'engagement britannique dans la guerre en Irak.

INTERVIEW :
GEORGE WAARDENBURG

Vingt-cinq ans après la victoire de Thatcher, quel bilan peut-on faire de sa politique à l'égard du mouvement ouvrier ?

Chris Bambery – Thatcher a ouvertement mené une lutte de classe «d'en haut». Elle a rompu avec le consensus britannique d'après-guerre en lançant un assaut historique contre les droits sociaux, le secteur public et les droits syndicaux. Son but était d'infliger une défaite décisive au mouvement ouvrier et de restaurer la «compétitivité» britannique par rapport au reste de l'Europe et aux États-Unis.

Le plus grand succès de Thatcher a été le ralliement croissant du Parti travailliste à l'idéologie qui prétend qu'il n'y a pas d'alternative au marché «libre».

Elle a attaqué l'un après l'autre les différents secteurs syndicaux, en commençant par les plus faibles. Elle a utilisé très consciemment l'arme du chômage de masse pour miner la confiance des salarié·es dans leur force collective et elle a imposé une série de lois restreignant brutalement les droits syndicaux. Les lois les plus décisives sont celles qui interdisent les grèves de solidarité avec d'autres salarié·es en grève et qui restreignent les piquets de grève à 6 personnes ! Tout cela visait à préparer la confrontation décisive avec les mineurs, qui avaient forcé, en 1974, le précédent gouvernement conservateur à démissionner.

Mais le plus grand succès de Thatcher a été le ralliement croissant du Parti travailliste à l'idéologie qui prétend qu'il n'y a pas d'alternative au marché «libre». Le succès de Tony Blair est le fruit de cette victoire politique et idéologique. Ce déplacement à droite du Parti travailliste a aussi entraîné les dirigeants syndicaux.

Quel a été l'impact des privatisations de Thatcher, Major et Blair ?

Soulignons un aspect peu évoqué : la privatisation a amené la division de secteurs et d'industries en entreprises formellement concurrentes. Des salarié·es, auparavant collègues, ont désormais des employeurs différents. Aujourd'hui, au sein d'un hôpital, tu auras des entreprises différentes qui sont responsables de la restauration ou du nettoyage. Donc, s'il y a une grève à l'hôpital, par exemple des nettoyeuses, le personnel de la restauration n'a pas le droit légal de faire la

grève, puisqu'il a un autre employeur. Beaucoup de sous-traitants dans ces secteurs sont en réalité la propriété de quelques grosses entreprises ; mais la privatisation a pour effet de casser la solidarité et l'organisation syndicale.

Bien entendu, cela peut être plus compliqué. Par exemple, dans les chemins de fer, la fragmentation en différentes entreprises concurrentes a été désastreuse pour la qualité du service aux voyageurs. Mais cela a renforcé les syndicats : une grève dans une entreprise favorise ses concurrents ; la pression sur l'employeur est donc maximale. Récemment, les travailleurs de ce secteur ont ainsi gagné des victoires importantes. Ils étaient aussi renforcés par la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Depuis quelque temps, on assiste à une remontée des luttes sociales...

Depuis une douzaine d'années, il y a eu peu de luttes sociales défaites, un nombre croissant de victoires et beaucoup de compromis. Des secteurs de travailleurs ont commencé à s'organiser de manière indépendante, avec de nouvelles formes de militantisme. Je pense en particulier aux cheminots, au personnel du métro de Londres, aux postiers et même à des secteurs comme celui des journalistes. Un constat peut être fait : là où les syndicats ont tout fait pour éviter des grèves, ils ont perdu des membres. Là où ils se sont battus et ont gagné des hausses de salaire, ils ont progressé.

Quel est le lien entre le mouvement anti-guerre et ce renouveau syndical ?

Le mouvement anti-guerre a mobilisé beaucoup plus de

personnes que la résistance syndicale sur les lieux de travail. Mais il nourrit ces résistances. A chaque grève, tu vois des groupes nouveaux, jeunes et souvent immigrés, qui sont à sa tête. Par exemple, nous avons eu début septembre une grève du personnel Eurostar à Londres. Beaucoup de grévistes étaient francophones, néerlandophones et il y avait beaucoup de Maghrébins. Londres est la ville la plus métrisée d'Europe : ça s'est retrouvé dans les manifestations anti-guerre et cela se voit de manière croissante dans ce qu'on pourrait appeler le nouveau mouvement ouvrier en train d'émerger. Enfin, les femmes sont presque toutes salariées aujourd'hui, y compris dans des secteurs comme les chemins de fer, le métro et la poste, où elles sont pleinement partie prenante des luttes.

Quels sont les rapports entre les syndicats et le New Labour de Blair ?

Les dirigeants syndicaux se sentent exclus de toute participation dans les choix politiques depuis l'élection du New Labour en 1997. Malgré cela, ils financent toujours le New Labour lors des élections. Traditionnellement, tous les



«Nous n'avons pas besoin de guerre, mais d'un service de pompiers» : durant l'hiver 2002-2003, les pompiers ont mené un mouvement de grève dure contre le gouvernement Blair, pour des hausses de salaires et le maintien des prestations. Ils n'ont pas obtenu gain de cause.

principaux syndicats sont affiliés au Parti travailliste. Les dirigeants syndicaux ont un double visage. Ils n'aiment pas être exclus de la vraie direction travailliste, mais ils sont tellement désespérés de la réintégrer qu'ils sont prêts à toutes les concessions. La plus ridicule proposition de Blair suffit pour leur faire annoncer que tout va pour le mieux et qu'il faut inconditionnellement soutenir le New Labour.

Cela dit, il y a des changements. Le syndicat des pompiers s'est retrouvé dans une bataille prolongée difficile avec le gouvernement concernant les salaires, fin 2002 et début 2003. Le New Labour a dénigré les pompiers de toutes les manières imaginables. La base du syndicat a alors imposé, contre sa direction, de se désaffilier de Labour et de ne plus le financer. C'est la première fois que ça arrive depuis plus d'un siècle. Deuxièmement, le syndicat des cheminots (RMT) a été exclu du Parti travailliste, après sa décision de financer des candidats socialistes opposés aux privatisations.

Beaucoup de syndicalistes demandent pourquoi leur argent devrait soutenir un gouvernement qui ne fait rien

pour eux et qui leur a menti au sujet de la guerre.

Gordon Brown, le ministre des finances de Blair, a annoncé début juillet de nouvelles coupes dans le secteur public...

Le gouvernement n'a pas agendé de nouvelles privatisations. Mais son plan de restructurations prévoit de supprimer 100'000 places de travail dans les services administratifs fournissant les prestations sociales. Il remet aussi en cause leurs retraites, repoussant de 5 ans l'âge de départ. C'est un défi majeur pour le syndicat des fonctionnaires, PCS. Le gouvernement fait des accords et des concessions minimales aux autres travailleurs du public pour avoir les mains libres dans cette confrontation. Mais, s'il gagne, d'autres secteurs comme les enseignants et la santé seront dans la collimateur.

Je pense que le gouvernement estime pouvoir refaire le coup de Thatcher contre les mineurs. Mais, après le succès d'une première journée de grève, il se pourrait qu'il rencontre plus de résistance que prévu. Nous verrons.

Repères chronologiques

- 1974: Edward Heath, conservateur, perd les élections suite à la grève des mineurs. Les travaillistes retournent au gouvernement (gouvernement Wilson puis Callaghan).
- Hiver 1978/79: «Hiver du mécontentement», grèves des principaux syndicats face à des travaillistes qui initient, sous la pression du FML, les contre-réformes néolibérales.
- 1979: Victoire électorale des conservateurs emmenés par Margaret Thatcher.
- 1982: Guerre des Malouines.
- 1984-85: Grève historique des mineurs, de près d'un an. Très brutalement réprimée par Thatcher. Se termine par une défaite.
- 1989: Emeutes contre la Poll Tax (impôt inversément proportionnel au revenu).
- 1990 - 1997: Gouvernements conservateurs dirigés par John Major.
- 1991: Guerre du Golfe.
- 1997: Victoire électorale du New Labour de Tony Blair.
- 1999: Invasion du Kosovo.
- 2003: Invasion de l'Irak.

GRÈVES ET SYNDICATS

Adhérents aux syndicats	
1979:	13 millions
1995:	8,1 millions
2002:	7,3 millions, soit 29% de salarié·es, un taux historiquement bas.
Journées de grève recensées (en millions/an)	
1950-1959:	3,252
1960-1969:	3,555
1970-1980:	12,788
1981-1990 (sauf 1984):	3,489
1984 (grève des mineurs):	27,135
1990-1999:	0,391
2000:	0,499
2001:	0,525
2002:	1,323
2003:	0,499

La Grande-Bretagne de Thatcher et Blair

- En 1980, le 1% le plus riche de la population encaissait 6,7% des revenus; en 1999, 13%.
- En 1990, les 90% les plus pauvres possédaient 53% de la richesse; en 2000, 46%.
- La moitié de la population britannique a connu au moins une année de pauvreté entre 1991 et 2001.
- L'espérance de vie moyenne des hommes exerçant des professions libérales est supérieure de 4,1 ans à celle des hommes à emploi «non-qualifié»; l'écart était de 2,6 ans en 1976. Un homme «non-qualifié» ou chômeur a quatre fois plus de chances de se suicider qu'un membre des professions libérales.
- Le taux de suicide des hommes de 25-44 ans a augmenté de 15,1 pour 100'000 en 1971 à 24,1 pour 100'000 en 2002.
- 4 millions de travailleurs sont pauvres, 300'000 de plus qu'en 1997. 2,1 millions de retraités vivent dans la pauvreté.
- Un enfant sur quatre grandit dans un ménage avec des revenus en dessous du seuil de pauvreté.
- Une femme à temps partiel gagne 60% du salaire d'un homme à temps partiel. Cette proportion n'a pas changé depuis des années.
- En dix ans le salaire moyen des cadres supérieurs des 100 plus grandes compagnies britanniques a augmenté de 288%.

Sources: Office for National Statistics (GB), Institute for Public Policy Research (IPPR).



Le syndicat des cheminots, RMT, a mené plusieurs grèves durant la dernière période. Il a été exclu du Parti travailliste pour avoir soutenu des candidats du Scottish Socialist Party (SSP).

Union européenne: la constitution... de ruines sociales

L'Union européenne (UE) progresse. Vers l'élargissement à 25? Pas seulement. Plus sûrement vers l'harmonisation d'une contre-réforme sociale sans précédent.

CHARLES-ANDRÉ UDRY

Dans un dossier consacré à l'Union européenne (UE), l'hebdomadaire fort conservateur de la City londonienne, *The Economist* (25 septembre-1^{er} octobre 2004), souligne l'avancée des « réformes structurelles ».

Mieux que la Tchéquie

L'accent est mis, entre autres, sur une question décisive à l'orée de l'élargissement de l'UE: « De grands employeurs, tels que Bosch, Siemens et Daimler Benz ont récemment négocié des accords afin d'étendre la durée du travail sans augmentation de salaire, ce qui va accroître fortement la productivité [lisez: la plus-value accaparée par le patron]. L'élargissement de l'UE et la connaissance [parmi les salariés] que juste de l'autre côté de la frontière existent des travailleurs prêts à faire ce travail pour une somme d'argent bien inférieure ont clairement fonctionné comme aiguillon de la réforme. »

Le mauvais exemple allemand – « acquis sociaux » et « syndicats forts » – s'éclipse de l'horizon patronal européen.

L'hebdomadaire américain *Business Week* (4 octobre 2004) vante les mérites de la construction, depuis 2002, de l'usine d'automobile BMW à Leipzig (Saxe).

Cette firme bavaroise – très rentable – touchera du Land de Saxe des subsides à hauteur de 500 millions d'euros, soit quelque 30% de l'investissement déclaré. La Saxe a d'ailleurs été mise en concurrence avec la Tchéquie. Le but: obtenir le maximum d'avantages. Puis l'IG Metall (syndicat de la métallurgie) a accepté que la flexibilité annuelle du

travail soit extrême. Le chef du personnel de l'usine de Saxe affirme qu'une telle flexibilité (faire tourner les machines entre 60 et 140 heures par semaine) aurait été impossible en Tchéquie. Le taux de chômage de la Saxe – 18,8% – a été un levier efficace pour imposer les « souhaits » patronaux.

Sur arrière-fond de chômage permanent élevé (armée de réserve industrielle), la mise en concurrence entre Länder au sein de l'Allemagne (Mercedes-Daimler-Benz menaçait de « délocaliser » à Brême!; cf. *La brèche* N° 4) et celle entre nouveaux et anciens pays de l'UE constituent l'accélérateur d'une nouvelle division internationale du travail.

De tout cela résulte aussi un délitement de ce que certains (à gauche) nomment, encore, mouvement ouvrier, avec une inertie de pensée qui les cloue aux années 1950-1970.

48 heures, pourquoi pas 65?

La discussion sur la Constitution européenne doit être située dans un tel contexte. La simultanéité du débat constitutionnel et de la révision de la directive (c'est-à-dire: loi européenne) 1993/104/CE sur la durée maxima du temps de travail dans l'UE nous en apprend plus sur les enjeux sociaux que les échanges entre les « socialistes » Fabius et Jospin.

La directive 1993/104/CE fixait à 48 heures hebdomadaires la durée maxima du travail en Europe. La Grande-Bretagne avait obtenu l'« opt-out ». En français: un salarié pouvait « renoncer individuellement » (sic) à son droit de ne pas travailler plus de 48 heures.

Cette exception – présentée comme une originalité britannique – était rendue possible par l'article 18 de la directive. Un pays peut déroger à cette directive à quatre conditions: 1° le travailleur doit donner son accord; 2° son refus ne peut lui être défavorable; 3° un registre des travailleurs dépassant le maxima doit être tenu; 4° les autorités peuvent intervenir en cas de danger pour la santé et la sécurité des travailleurs, après examen des registres.

Cette directive a été approuvée par la Confédération européenne des syndicats (CES)... qui vit, en grande partie, des subventions de la Commission européenne.

Or, de nombreux pays entrant dans l'UE ont intégré dans leur législation l'« opt-out » anglais. Ce dernier est utilisé bien plus largement que les registres ne l'indiquent.

Le quotidien *Le Monde* écrit: « Souvent les employeurs font signer [la clause de renonciation] par les salariés en même temps que le contrat de travail, ce qui prive largement ceux-ci de leur liberté de choix » (17 septembre 2004). Pas difficile d'imaginer la situation dans les pays nouveaux entrants dans l'UE.

Début septembre 2004, lorsque des propositions pour un « contrôle » un peu moins laxiste furent faites, un front uni de blocage s'est constitué entre Londres, Berlin et Varsovie.

Résultat: même le patronat anglais se réjouit de la révision. On peut la résumer ainsi: 1° le « opt-out » reste en vigueur; 2° la durée de référence pour le calcul des 48 heures ne sera plus de 4 mois, mais de 12 mois (une flexibilité à la BMW de Leipzig);



Blair et Schröder: d'accord pour faire voler en éclat toute durée maxima du travail au sein de l'Union européenne.

3° une consultation devra être faite dans les entreprises de plus de 50 salarié-e-s (*The Economist* ne s'inquiète pas: la syndicalisation y est quasi nulle); 4° la limite de 65 heures ne pourra être dépassée!

En un mot: l'élargissement de l'UE dans les conditions du droit social et du travail réellement existant ainsi que les capitulations syndicales préparent le terrain pour faire voler en éclats toute durée maxima du travail.

Marché intérieur? Ou inférieur?

Une autre directive, portant le nom du commissaire néerlandais Fritz Bolkestein, donne le ton des chamboulements légal-constitutionnels en cours.

Cette directive a un but: niveler vers le bas les législations des Etats membres de l'UE et organiser la concurrence entre salarié-e-s. Elle porte un nom anodin, en apparence: « directive relative au marché intérieur ».

On peut en illustrer le sens par un exemple. Une entreprise d'intérim française installe son siège social en Pologne. Elle fait venir en France des travailleurs polonais pour travailler sur des chantiers. Ces derniers ne seront concernés que par le salaire minimum français. Ils échapperont au reste du droit social français. Si le salaire minimum net est touché, les cotisations sociales seront payées selon les normes polonaises.

Politique fiction? Non. Il s'agit du « principe du pays d'origine » contenu dans cette directive qui s'applique aux services des 25 pays de l'UE. Selon la novlangue, elle doit permettre de « réduire la paperasserie qui étouffe la compétitivité ». Les salariés polonais seront soumis au contrôle des autorités de leur pays d'origine... pour ce qui est de leurs conditions de travail. De quoi abaisser le « coût du travail » de 20% à 40%.

Or, les activités de services couvrent: le commerce, la construction, le nettoyage, la publicité, les agences d'intérim,

les professions réglementées (architectes, experts comptables...), les métiers artisanaux (plombiers, peintres) et même la santé, l'enseignement et la culture.

Aujourd'hui, dans l'UE, une entreprise de construction peut, à titre temporaire, exercer une activité dans un autre pays, à condition de respecter les conditions que ce pays impose à ses propres ressortissants (Art. 50 du *Traité instituant l'UE*). Voilà un obstacle au profit que la directive Bolkestein va éliminer.

Les services publics sont aussi concernés par cette directive, puisqu'elle n'exclut que ceux assurés « sans contrepartie économique ». Or, si on ne paie pas (directement) le policier qui surveille une manifestation, on paie son inscription dans une université.

Sous le couvert d'une nouvelle Constitution, ce sont les nouvelles règles d'une guerre sociale contre les salarié-e-s qui sont l'enjeu effectif du débat européen.

Perrier: Sarkozy au secours de Nestlé

JEAN-FRANÇOIS MARQUIS

La manière dont Sarkozy et la droite au pouvoir en France ont mis leur poids du côté de la transnationale Nestlé pour briser la résistance des salarié-e-s de Perrier illustre l'Europe du démontage social qui se met en place (cf. ci-dessus).

Ce printemps, Nestlé a annoncé un plan de restructurations: 1047 suppressions d'emplois sur un total de 4100 à Nestlé Waters (qui comprend Perrier, Vittel, Contrex et Quézac). La CGT a organisé une grève tournante à Perrier pour s'y opposer (cf. *La brèche* N° 1). Pour Nestlé, l'enjeu est simple: augmenter la productivité – le groupe affirme que celle de San Pellegrino, une autre de ses marques, est 3 fois plus élevée – et donc sa marge bénéficiaire dans un secteur où la multinationale weysanne est leader mondial et réalise 26,9% de son chiffre d'affaires.

Pour imposer son choix, Nestlé combine chantage à la vente et négociation d'un accord, signé avec les syndicats minoritaires – CFDT et CGC – le 23 juillet.

La CGT fait alors usage de son droit d'opposition, en tant que syndicat majoritaire. Ce droit est une nouveauté voulue par le gouvernement Raffarin, et introduite dans la Loi Fillon du 4 mai 2004.

Résultat? 1. Nestlé riposte et annonce son intention de filialiser chacune des marques de Nestlé Waters. La CGT, forte à Perrier, sera ainsi isolée. 2. Nicolas Sarkozy, ministre des finances du gouvernement Raffarin, et aspirant à l'Élysée, dénonce le « chantage » de la CGT.

En d'autres termes: quand une multinationale menace une région entière du Gard de détruire l'appareil de production qui l'a fait vivre, c'est nor-

mal. Quant un syndicat recourt à un droit prévu par une loi – écrite par un gouvernement de droite! – c'est du chantage.

Cela n'est pas exclu sans effet. Même le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibaud, est intervenu auprès des syndicalistes de Perrier. Le « réalisme » progresse. C'est d'ailleurs un des effets – de billard – voulus par cette loi: « Les partisans du réalisme pourraient désormais l'emporter sur les adeptes de la politique de la chaise vide et de l'opposition systématique », explique *Le Figaro* (27 septembre 2004).

Le 27 septembre, la CGT de Perrier a annoncé qu'elle retirait son opposition à Nestlé. Avec l'aide de la cavalerie sarkozienne, le grand capital a dicté sa loi.

UE: une commission de combat

JEAN-FRANÇOIS MARQUIS

José Manuel Barroso, l'ancien maoïste et nouveau président de la commission européenne devant entrer en fonction en novembre prochain, a « fait du bon travail »: il a « mis des libéraux, partisans du libre marché, aux postes économiques clés de la commission ». *The Financial Times* (FT) était enthousiaste à l'annonce, le 12 août dernier, de la composition de la nouvelle commission européenne. Barroso, rappelle *The Economist* (3 juillet 2004), n'a pas hésité à prendre des mesures non populaires et à privatiser, lorsqu'il était premier ministre portugais. Il a rapidement annoncé le coule pour l'Union européenne: « Les Européens sont de plus en plus prêts à accepter des réformes économiques », a-t-il proclamé le 19 août (FT, 20.8.2004). La « compétitivité de l'Union européenne sera donc au cœur » de son mandat. En clair: les coups portés en Allemagne et en France contre la résistance des salarié-e-s ont ouvert une brèche (cf. ci-dessus); Barroso est décidé de s'y engouffrer pour pousser l'avantage.

Pour cela, il pourra compter sur de solides appuis. Les commissaires des nouveaux membres de l'UE sont tous imprégnés du catéchisme néolibéral. Trois figures-clés de la nouvelle commission

seront des moteurs des contre-réformes. Au commerce, le Britannique Peter Mandelson. C'est un des architectes du New Labour de Tony Blair. Un « avocat décidé du libre marché », précise le FT (13.8.2004), qui sait de quoi il parle. Au marché intérieur et aux services (cf. supra), l'Irlandais McCreavy. Il a été ministre des finances de son pays durant 7 ans. « Il a la réputation d'un partisan du libre marché », confirme le FT. A la compétition, Neelie Kroes-Smit. Elle a été ministre hollandaise des transports durant les années 80 et a profité de ce poste pour « pousser un programme ambitieux de libéralisation et de privatisations » (FT, 26.8.2004). Ses options ultralibérales lui ont valu le surnom de Nickel Neelie, une version néerlandaise de la « dame de fer » (Iron Lady) méritée par Margaret Thatcher. « Elle est fameuse non seulement pour ses réussites en affaires [elle siège dans une douzaine de conseils d'administration] et en politique, mais également pour ses capacités à tisser un réseau de relations en haut lieu. Elle habite Wassenaar, un quartier périphérique de La Haye, domicile des super-riches néerlandais, et, comme l'explique un diplomate de son pays, « elle connaît tous ceux qui ont été quelque un ces 30 dernières années en Hollande ». »

BRÈVES

Industrie des machines: au travail!

Le patronat de l'industrie des machines a immédiatement saisi la balle au bond venant d'Allemagne (cf. p. 9). Le 25 août, le président de Swissmem, le conseiller national radical Johann N. Schneider-Ammann – patron du groupe Ammann (machines de construction) et de Mikron (machines-outils) – a exigé l'introduction dans la convention collective de travail (CCT) de l'industrie des machines, à renouveler d'ici fin 2005, d'une « clause d'ouverture » permettant aux entreprises d'augmenter le temps de travail, sans hausse des salaires. « La productivité est très bonne dans de nombreuses entreprises suisses. Mais cela ne suffit plus », explique-t-il (*Finanz und Wirtschaft*, 24.7.2004). Et « comme des baisses de salaires toucheraient plus durement les employés, les entreprises [qui en ont besoin doivent pouvoir] discuter d'une augmentation limitée du volume de travail. » (communiqué Swissmem). L'argument d'Ammann est limpide: « Le fait que le temps de travail soit massivement augmenté en France et en Allemagne prive les entreprises suisses d'un avantage concurrentiel. » L'ouverture à l'Est de l'UE est, pour lui, une des causes de cette situation. La riposte syndicale est à la mesure de la FTMH (et d'Unia): une délégation conjointe des « partenaires sociaux » s'est rendue du 8 au 11 septembre en Pologne et en Tchéquie pour « s'informer concrètement » (Communiqué de presse). Un puissant somnifère est en préparation.

Genève: libertés des uns et... des autres

C'est avec un acharnement particulier que le juge Esposito – qui avait publié sur Internet les photos des « criminels casseurs du G8 » et qui vient de classer la plainte contre le policier ayant tiré des balles traçantes contre le syndicaliste D. Chervet en avril 2003 – poursuit la procédure d'inculpation contre E. Decarro, R. Pagani et P. Gilardi. Ces trois membres du Syndicat des services publics (SSP) sont mis en cause suite au piquet devant le dépôt des trams, lors de la grève de la fonction publique le 14 mai dernier (cf. *La brèche* N° 4). Lors d'une deuxième audience, le 22 septembre, ce juge a reconnu que, en dépit de l'identification d'autres participants à ce piquet, seuls les trois cités restent inculpés. Il s'agit d'une répression sélective dirigée contre les secteurs les plus radicaux du mouvement de la fonction publique. Le très libéral avocat des Transports publics genevois (TPG) a indiqué le sens de cette répression. Il se réserve en effet la possibilité d'aller jusqu'au Tribunal fédéral « pour faire valoir la primauté de la liberté du commerce et de l'industrie sur les libertés syndicales. » Voilà qui est clair. Nous y reviendrons.

Livio Maitan (1923-2004)

Livio Maitan est décédé le 16 septembre 2004. Divers militants-es en Suisse romande ont certainement à la mémoire des conférences qu'il a données au cours des années 1970. Livio Maitan est né à Venise en 1923. Il a obtenu sa licence en lettres classiques à l'Université de Padoue. Après une militance dans le Parti socialiste, en 1947 il adhère à la IV^e Internationale. En 1948 il a fait partie de la direction du Front démocratique populaire (Fronte democratico popolare). A partir de cette année jusqu'à aujourd'hui, il a toujours fait partie de la direction de l'organisation internationale pour laquelle il a participé à la revue « Quarta Internazionale ». Il a collaboré à la rédaction de *Imprecator*. Il a participé à l'activité de la IV^e Internationale pratiquement partout dans le monde. En 1950 il a fondé la revue *Bandiera Rossa*, qui a représenté en Italie l'activité des GCR (Groupes communistes révolutionnaires), qui se sont ensuite transformés en LCR au début des années 1980. En 1989 il a contribué à la dissolution de cette dernière organisation, afin de confluer dans *Democrazia proletaria* (Démocratie prolétarienne) et avec cette dernière participer à la fondation du Partito della Rifondazione Comunista (Parti de la Refondation Communiste), dont il a été l'un des dirigeants. Collaborateur actif du quotidien *Liberazione* (le quotidien de Rifondazione Comunista), en 2002 il a été parmi les plus convaincus partisans du désemparement, après 52 ans, de la revue *Bandiera Rossa* dans l'objectif de donner vie au nouveau projet éditorial ERRE. Il contribuait également à *solidarietà*, le bi-mensuel édité au Tessin par le MPS. Un hommage à Livio Maitan est en ligne sur le site www.labreche.ch

Les tromperies des trusts pharmaceutiques

Les grands groupes pharmaceutiques justifient leurs prix exorbitants par la nécessité de financer la recherche. Ils s'approprient en réalité souvent des recherches financées par les deniers publics.



Daniel Vasella sourit: en 2003, il a touché 14,4 millions de dollars pour ses bons et loyaux services et Novartis a réalisé 41 % de ses affaires sur le marché lucratif des Etats-Unis.

ROBERT LOCHHEAD

Depuis une vingtaine d'années, la concentration des industries pharmaceutiques en un petit nombre de géants leur a conféré une hégémonie sans précédent sur la santé publique. Cela les expose de plus en plus à des exigences publiques – de santé publique – qui ne peuvent que souligner qu'elles ne sont que des machines à faire des profits aux dépens de la société.

Santé et secret commercial

Le 2 juin dernier, le procureur de l'Etat de New York, Eliot Spitzer, a engagé des poursuites contre la britannique Glaxo SmithKline, numéro 2 mondial, en l'accusant d'avoir caché aux médecins les résultats négatifs des essais de son antidépresseur vedette Paxil sur les enfants et les adolescents, qui auraient permis de prévoir les poussées suicidaires constatées depuis lors¹. Les compagnies pharmaceutiques justifient leur politique sélective de publication en déclarant que tous ces essais sont leur propriété et, comme tels, couverts par le secret commercial. Au Royaume-Uni, une étude récente du National Institute for Clinical Excellence (NICE) a révélé que si les essais non-publiés de cette famille vedette d'antidépresseurs des années 1990, appelée *inhibiteurs sélectifs de réabsorption de la sérotonine*, étaient pris en considération, plusieurs d'entre eux devraient définitivement être prohibés pour les enfants et adolescents. Le NICE avait d'abord demandé à toutes les compagnies productrices la communication de leurs essais non-publiés. Il s'était heurté à un mur de silence, mais avait pu mettre la main sur certains résultats non-publiés que le *Committee on Safety of Medicines* (CSM), un organisme gouvernemental, avait mis sur son site Internet. L'affaire a fait scandale et les appels se sont multipliés pour exiger une totale transparence de la part des compagnies pharmaceutiques².

Profits et recherche

Le numéro du 15 juillet 2004 de la *New York Review of Books* contient un article qui est une attaque très vive contre les pharmaceutiques³. L'auteur, Marcia Angell, est l'ancienne rédactrice en chef de *The New England Journal of Medicine*, la plus prestigieuse revue de médecine du monde. Marcia Angell enseigne la médecine sociale à Harvard et elle publie cet automne un livre sur le même sujet sous le titre: *La vérité sur les compagnies pharmaceutiques: Comment elles nous trompent et ce que nous pouvons faire*⁴.

Marcia Angell dégonfle les prétentions scientifiques sempiternelles des compagnies pharmaceutiques qui justifient leurs prix et leurs brevets exorbitants par le prix à payer pour leur permettre de poursuivre et développer leurs recherches. « D'abord, la recherche et le développement (R & D) constitue une part relativement petite des budgets des grandes compagnies pharmaceutiques, bien petite à côté de leurs vastes dépenses en marketing et administration, et même plus petite que leurs profits. (...) Deuxièmement, l'industrie pharmaceutique n'est pas spécialement innovatrice. Bien que cela soit dur à croire, seulement une poignée de médicaments vraiment importants ont été mis sur le marché ces dernières années et ils étaient basés principalement sur une recherche payée par le contribuable dans des institutions académiques, dans des petites compagnies de biotechnologie ou encore dans les Instituts nationaux de la santé (NIH)⁵. La grande majorité des médicaments « nouveaux » ne sont pas du tout nouveaux mais sont simplement des variantes de médicaments plus anciens déjà sur le marché. On les appelle des médicaments « moi aussi » car ils servent à attraper une tranche d'un marché lucratif déjà établi, en produisant quelque chose de très semblable à un médicament qui a un grand succès de vente. (...) Des 78 nouveaux médicaments approuvés en 2002 par la FDA⁶, seulement 17 contenaient des nouvelles substances actives et 7 d'entre eux seulement étaient classés par la FDA comme des améliorations par rapport à des médicaments plus anciens. Les 71 autres médicaments approuvés cette année-là étaient des variations de médicaments anciens ou jugés « n'être pas meilleurs que d'autres déjà sur le marché. En d'autres termes, c'étaient des médicaments « moi aussi » ».

La nouvelle médecine affairiste

Marcia Angell souligne le rôle charnière qu'a eu la loi votée par le Congrès en 1980 et qui porte le nom des deux sénateurs qui l'ont proposée, le démocrate Bayh et le républicain

Dole (Bayh-Dole Act). Cette loi permet aux universités et à des petites entreprises de breveter les découvertes faites par les instituts universitaires financés par le budget public. Auparavant, ces découvertes étaient dans le domaine public et gratuitement à disposition de tous, particuliers et entreprises.

« La recherche et le développement constitue une part des budgets des grandes compagnies pharmaceutiques bien petite à côté de leurs vastes dépenses en marketing et administration, et plus petite que leurs profits. »

Le Bayh-Dole Act de 1980 a déclenché une avalanche de prises de brevets par les universités et les universitaires, qui sont ensuite généralement rachetés sous forme de licences exclusives par quelque grande entreprise. Dans le contexte de la recherche biomédicale publique massive qui caractérise les Etats-Unis, cela a permis aux compagnies pharmaceutiques d'en exploiter les fruits pour leur profit, d'une manière sans précédent. Marcia Angell montre aussi comment cela a profondément transformé les mentalités universitaires, et corrompu par l'affairisme l'institution qui devrait contrôler les activités des compagnies pharmaceutiques: la médecine universitaire.

Profits privés contre besoins populaires

Les profits des compagnies pharmaceutiques sont stupéfiants: « En 2001, les dix compagnies pharmaceutiques des Etats-Unis classées dans la liste des 500 entreprises de la revue *Fortune* (pas exactement les mêmes que les dix premières mondiales, mais les marges de profit sont plus ou moins les mêmes) se situaient loin au-dessus de toutes les autres entreprises pour ce qui est du profit moyen net, que ce soit en pourcentage des ventes (18,5%), des actifs (16,3%) ou encore de la capitalisation boursière (33,2%). En comparaison, le profit net moyen des 490 autres entreprises de la liste n'était que de 3,3% des ventes. (...) Le fait le plus surprenant de 2002, c'est que le total des profits des dix compagnies pharmaceutiques parmi les 500 de *Fortune* (35,9 milliards \$) était supérieur au total des profits des 490 autres entreprises (33,7 milliards \$). »

Alors que les compagnies pharmaceutiques ne cessent de fulminer contre la Sécurité sociale française ou espagnole qui leur imposent des prix qui, selon elles, « mettent en danger le futur de la recherche », aux Etats-Unis les prix sont tout à fait « libres », c'est-à-dire astronomiques. Un même médicament coûtait en 2002, 77% plus cher aux Etats-Unis qu'en Europe occidentale⁷.

Parmi les cinquante médicaments les plus consommés par les retraités aux Etats-Unis pour soigner les maux chroniques de leur âge, le prix moyen de la dose annuelle est de 1500 dollars. L'assurance maladie publique fédérale des retraités, Medicare, ne rembourse pas les médicaments. Les enquêtes révèlent qu'en 2001, un retraité sur quatre au bénéfice d'une ordonnance médicale renonçait à acheter le médicament ou en diminuait la dose pour économiser. On estime à un voir deux millions de personnes qui achètent (en violation de la loi des Etats-Unis) par Internet leurs médicaments au Canada, où les prix ne sont pas libres, et de nombreux cars emmènent les retraités des états frontaliers acheter leurs médicaments au Canada ou au Mexique. L'an dernier, le Congrès a voté une réforme de Medicare qui institue dès 2006 un remboursement des médicaments sur ordonnance, mais la majorité du Congrès a voté l'interdiction pour l'Administration fédérale de négocier les prix avec les compagnies pharmaceutiques alors que les assurances privées, auxquelles aux Etats-Unis seule une minorité relativement aisée peut souscrire, le font couramment en négociant des rabais de quantité.

On comprend mieux pourquoi les Etats-Unis sont le marché de référence pour toutes les grandes multinationales pharmaceutiques, Novartis et Roche compris, et un modèle qu'elles cherchent à étendre... au nom de l'« avenir de la recherche » bien sûr.

1. *Le Monde*, 22 juin 2004.

2. *New Scientist*, 1^{er} mai 2004.

3. Marcia Angell, « The Truth About the Drug Companies », *The New York Review of Books*, 15 juillet 2004.

4. Marcia Angell, *The Truth About the Drug Companies: How They Deceive Us and What to Do About It*, Random House.

5. Les Instituts nationaux de la santé (National Health Institutes) sont l'administration du gouvernement fédéral des Etats-Unis chargée de la recherche en médecine et biologie. Cette administration gère ses propres laboratoires ainsi que des programmes de subventions aux universités et autres institutions. Les NIH gèrent le plus vaste budget de recherche scientifique au monde.

6. La Food and Drug Administration (Administration des aliments et des médicaments) est le service du gouvernement des Etats-Unis qui délivre les autorisations de commercialisation des médicaments.

7. *Le Monde*, 4 septembre 2004.

The (International) Noise Conspiracy – Armed love

ROGER RAEMY
The (International) Noise Conspiracy, c'est un collectif suédois qui s'est donné un programme : allier leur goût immo-déré pour la musique des années soixante plutôt sale avec une pratique politique radicale. Cet album est déjà la troisième concrétisation de ce programme. Les deux précédents étaient plus pop et très enjoués au niveau de la musique. Ils utilisaient plus Michel Foucault que Che Guevara comme boussole politique. Mais ils étaient déjà un phare dans la bouillie de la production pop. Issus du punk-politique, ils arrivent enfin sur les rivages du rock politique grâce à la production d'un orfèvre du son formé par

le rap et le métal – Rick Rubin. Vous êtes-vous demandé ce que les groupes des années fin soixante/début septante produiraient comme son aujourd'hui ? Avec cet album, nous approchons de la réponse.

Le premier titre est un pur régal, à l'égal du reste. Un orgue avec un sax et sans perdre les guitares sur un même titre. C'est encore meilleur quand il s'agit du premier et que son titre est « Small demand ». « All we ever wanted was just everything – Tout ce que nous avons toujours voulu c'est juste le tout – All we ever needed was everything – Tout ce dont nous avons toujours eu besoin, c'est de tout le monde – This is a

small demand – c'est une demande minimale. »

Au niveau musical, cela ressemble à un mix entre The Who, The Doors et une pointe de Rolling Stones. Il reste aussi quelques marques de leur passage par la pop. « I want freedom on this side of heaven – je veux la liberté de ce côté du paradis » « Now we're on the move – maintenant nous sommes en mouvement – Another rock in the machine – une autre pierre dans la machine – Tired of being screwed – fatigué d'être trompé ».

Rouge et noir

Avec cet album, nul doute que le collectif marque d'une pierre rouge et noire la production

musicale de l'année 2004. Rouge et noir, c'est justement les couleurs utilisées pour la pochette démontable. La partie rouge, dépliée, affiche le slogan : « You make plans / we make history » (tu fais des plans / nous faisons l'histoire) La partie noire affiche un autre slogan « O bailan todos / O no baila nadie! » (ou tout le monde danse / ou personne ne danse). Celui-là leur paraît moins clair. Il faut fournir une explication de texte : « Un slogan qui va au-delà de la simple préoccupation de l'exclusion. Un slogan qui allie poésie et politique, action et art, lutte des classes et culture. Qu'est-ce qui peut-être atteint contre ceux qui cherchent à res-

treindre ou détruire l'esprit de l'humain, si l'opposition est occupée à le négliger aussi ? Nous ne devrions jamais nous arrêter sur la culture de la révolution quand ce que nous avons réellement besoin est une approche vraiment révolutionnaire de la culture. Qu'est-ce que nous sommes devenus quand notre seule source de vie est notre rhétorique ? Une question que le miroir de chaque révolutionnaire autodiscipliné ou activiste devrait poser. Des temps difficiles peuvent tester l'âme mais ils peuvent aussi clarifier la vision – mettez ce qui est important en perspective. Et nous faire redécouvrir ce que c'est d'être vivant. O bailan todos o no



baila nadie – Un slogan d'une révolution qui a échoué parce qu'un nombre insuffisant de gens a eu le courage de la vivre. O bailan todos o no baila nadie – Dites-le, écrivez-le, criez-le – soyez simplement sur que vous la voulez, sentez-le, faites-le – Ou tout le monde danse ou personne ne danse. Dansons tous. Patrick Daly, Naplouse, Palestine, Avril 2004 ». Bonne écoute!

Senser – 'SCHEMATIC'



ROGER RAEMY
Enfin ! Ceux d'entre nous qui étaient jeunes en 1994, se souviennent de Senser. Ceux qui le sont restés, vont apprécier ce dernier album. En 1994, le pre-

mier album de Senser – Stacked up – fut l'un des premiers à mixer des sonorités caractérisant six styles de musiques différents. Ce fut la gifle ! Un petit passage à vide

avec le départ du rappeur Heitham Al Sayed. Krestin Haigh reste seul au chant. Un album moyen en 1998 – Asylum. Puis, une deuxième gifle pour faire la paire avec cette livraison de 2004. Heitham est de retour.

Comment font-ils pour rester si inventifs alors que l'industrie a depuis longtemps standardisé jusqu'à les rendre interchangeables les groupes qui ont suivi leur chemin. Pas de doute, Senser c'est un collectif. Un duo de voix – Heitham, rap; Kerstin, vocalises et murmures – qui s'insère dans une énergie avec la guitare très saturée de Nick Michaleson; de la basse de James Barret; du scratch DJ d'Andy Clinton et, enfin et pour le meilleur, de la batterie de cuisine de John Morgan. Tout ce petit monde vous met la tête à l'envers. Mais ils ont la bonne idée d'attendre la fin du disque. En clair, les titres les plus accessibles – les moins Senser – sont au début de l'album et les plus intéressants, psychédélics, informatifs à la fin. Le disque est construit

comme une progression où le dernier titre est l'exception qui vous incite à le mettre en boucle pour re-sentir cette sensation d'être emporté, renversé, remis à l'endroit ainsi de suite sur 11 plages sensorielles.

Les plus accessibles d'abord

Dans « Silent by » et « 101 Infoburner », on retrouve la formule désormais classique riff de guitares hypersaturés avec un rap par dessus. La surprise et la fraîcheur sur ces titres viennent, d'une part, de la voix et des vocalises de Kerstin Haigh et, d'autre part, de la structure et du jeu de batterie de John Morgan. « Bulletproof » démarre sur un rap assez classique pour s'enrichir au fur et à mesure d'éléments plus saturés.

Avec « Formula Milk », la ballade vers des contrées plus imaginatives et psychédélics est entamée par le funk avec une mise en évidence du DJ Andy Clinton. Disons-le, c'est « mon » tube. Si vous restez sur vos chaises en l'écoutant (!). Mais le vrai départ est pris avec le sixième titre, « Return

to zombie island ». Ouverture sur une ambiance de pluie avec des vocalises de Kristin, entrée des guitares, du rap, le tout haché par des samples, une voix parlée, de bruitsages digitaux... Six minutes plus tard c'est « An astounding spectacle » qui prend le relais...

Vous arrivez ainsi, les sens bien en purée, devant « A conscious war ». Et le Jimini cricket – la voix de la conscience de ce titre – vous dit quelque chose. Vous regardez à travers la vitre sur laquelle posait votre objet d'écoute. Vous lisez : « Track 10: vocal sample courtesy of Noam Chomsky taken from « Propaganda and control of the public mind. » Ils ont piqué une conférence de Chomsky : la fabrique de l'opinion publique. C'est une très bonne idée. Aux groupes suisses qui souhaiteraient faire de même avec des conférenciers français, signalons le site : www.bibliotheque-sonore.org. Et pour l'inventivité, la production, l'esprit de groupe : Senser – 'SCHEMATIC'.

EN BREF...

Documentaires

● *The fog of war*
– de **Errol Morris**
Le personnage central de ce documentaire est Robert S. McNamara, Secrétaire à la Défense pendant les présidences de Kennedy et Johnson, il est une des personnalités les plus influentes dans la politique américaine pendant la guerre au Vietnam. Son parcours ne commence pas là. C'est ce que ce documentaire basé sur un entretien avec l'intéressé nous révèle. Alternant entre l'entretien avec McNamara et les images d'archives, ce documentaire montre notamment comment toutes les techniques scientifiques les plus avancées sont mises au service de la guerre. La sortie sur grand écran de ce documentaire devrait avoir lieu prochainement à Lausanne. Pour ceux qui vont le manquer, il est disponible en DVD avec des sous-titres français.

● *The trials of Henry Kissinger*
– de **Alex Gibney** et **Eugene Jarecki**

Un autre personnage important de la politique américaine, pendant la guerre au Vietnam fait l'objet de ce documentaire : Henry Kissinger. Ce film est basé sur une enquête qui a donné lieu à un livre qui porte le même titre. Ce documentaire est beaucoup plus classique dans sa manière de traiter le sujet que *Fog of war*. En effet, il est écrit avec l'alternance des témoignages de partisans, comme le général Brent Scowcroft, des témoignages factuels du biographe de Kissinger et des témoignages de détracteurs comme le journaliste Seymour Hersh. Néanmoins, il apporte de nombreuses pièces à conviction, notamment sur l'importance de l'administration américaine dans le coup d'Etat chilien de 1973 qui installe la dictature de Pinochet. Ce documentaire est également disponible en DVD mais ce dernier ne contient malheureusement aucun sous-titre, ni en français, ni en anglais.

CD

● Pour la dernière ligne droite des élections présidentielles américaines, Fat Mike et ses Punks poursuivent leur croisade anti-Bush. Voilà **Rock against Bush vol. 2**. Tout aussi engagé que le premier volume (voir *La brèche* n°2-3), on écouterait très fort : cette petite ville du nord du Maroc a été bombardée « par des Américains à la solde des Français, accomplissant une mission pour le compte du pouvoir colonial espagnol » en 1925, soit deux ans avant que Guernica subisse le même sort par « des Allemands à la solde de Franco » en 1937...

AGENDA

GENÈVE

Samedi 9 octobre :

« Paradis Fiscal, l'enfer social » : manifestation, rue de la Monnaie, dès 11 h. Org. : ATTAC Suisse et France

Lundi 18 octobre :

Première du film de Samir Abdallah et José Reyes, *Ecrivains des frontières, un voyage en Palestine* (carnet de voyage d'écrivains de huit pays répondant à l'invitation du poète palestinien Mahmoud Darwish), suivie d'un débat avec les réalisateurs ; 20h au CAC-Voltaire, Maison des Arts du Grütli. Org. : l'association des amis du monde diplomatique et le CACVoltaire

VAUD

Mercredi 3 novembre :

Italie, luttes sociales et débouchés politiques : les débats au sein de *Rifondazione Comunista*, soirée de discussion avec Franco Turigliatto, membre du Parti de la refondation communiste (PRC), à 20h15 au Cazard, salle de l'Octogone, Pré-du-Marché 15, Lausanne. Org. : MPS.

EDITIONS PAGE DEUX

Rentrée d'automne

Claude SERFATI : *Impérialisme et militarisme : actualité du XXI^e siècle*. 240 p., Fr. 20.-

Pietro BASSO : *Temps modernes, horaires antiques. La tendance à l'allongement du temps de travail au tournant du millénaire*. 350 p., Fr. 25.-

Benoît MELY : *De la séparation des Eglises et de l'Ecole : mise en perspective historique*. (France, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie). 720 p., Fr. 40.-

Prix de souscription jusqu'au 31 octobre 2004.

Passer vos commandes maintenant aux Editions Page deux, CP 34, 1000 Lausanne 20, fax 021 621 89 88, e-mail : page2@fastnet.ch

Nom : Prénom :

Rue et numéro :

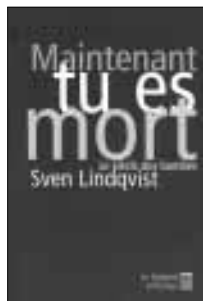
NPA et localité :

Je commande ex. du livre de Claude Serfati

..... ex. du livre de Pietro Basso ex. du livre de Benoît Mely

Maintenant tu es mort : Le siècle des bombes

de Sven Lindqvist, Éd. Le Serpent à Plumes, 2002



ROGER RAEMY

Ce livre retrace l'histoire des bombes des premiers essais à nos jours. Il est très bien documenté tant par les références qu'il propose que par les illustrations qu'on y trouve. Plutôt que le déroulement historique classique, l'auteur choisit de nous emmener à travers une course d'orientation. Il décompose son récit en vingt-deux thèmes qui sont autant d'entrées interdépendantes. Ces dernières relient chacune quelques-uns des quatre cents paragraphes du livre. En sui-

vant une entrée du livre, le lecteur passe par exemple du paragraphe 1 au paragraphe 166. Il poursuit la lecture sans encombre jusqu'au paragraphe 173 qui le ramène brusquement au paragraphe 2 (seconde entrée) et ainsi de suite. C'est ainsi que chacune de ces entrées déroule un thème qui, en s'achevant, renvoie au suivant. Par exemple, la fin du parcours « 19 - Représailles flexibles » vous renvoie à « 20 - Précision chirurgicale ».

Cette construction thématique n'est pas gratuite. Elle nous invite plutôt à appréhender les évolutions technologiques, idéologiques ou de l'imaginaire autour des bombes. Prenons l'exemple de la seizième entrée qui s'intitule « Les bombes contre l'autodétermination ». Lindqvist écrit : « Les guerres sont qualifiées d'« actions policiaires » servant à « rétablir l'ordre » ou à combattre les « terroristes ». (...) Le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes devrait être un élément central de la démocratie. Mais les démocrates dirigeantes sont aussi les

puissances coloniales dirigeantes. Et leurs empires coloniaux sont fondés sur le droit de maintenir l'occupation des territoires, même contre la volonté de la population. » Ces quelques lignes font référence à la fin de la Première Guerre mondiale en 1918. C'est à ce moment qu'a lieu le partage de l'Empire ottoman. En 1920, poursuit Lindqvist : « en Irak, la mission est tout autre. Cela s'appelle « contrôle sans occupation ». (...) La Royal Air Force doit maintenant, avec ses bombes, remplacer les cinquante et un bataillons de soldats dont l'armée avait besoin pour maintenir le contrôle du pays. »...

Ce livre interroge aussi notre mémoire collective. Qui se souvient de Chechouene ? Cette petite ville du nord du Maroc a été bombardée « par des Américains à la solde des Français, accomplissant une mission pour le compte du pouvoir colonial espagnol » en 1925, soit deux ans avant que Guernica subisse le même sort par « des Allemands à la solde de Franco » en 1937...

Etats-Unis: le piège du « n'importe qui sauf Bush »

Bush contre Kerry: comment décrypter les présidentielles du 2 novembre? Quel est le sens de la candidature de Ralph Nader? Interview avec **Ashley Smith**, de l'ISO.



Bush et Kerry: deux candidats au poste de meilleur manager de l'impérialisme américain.

la guerre, un orateur a déclaré qu'il voterait pour un réverbère si cela permettait la défaite de Bush. Cela conduit les mouvements sociaux à soutenir le candidat « éligible », John Kerry, et à condamner la candidature de Ralph Nader, considéré comme risquant d'offrir la victoire à Bush.

Malheureusement, John Kerry n'est pas un réverbère. Il a approuvé le programme de Bush ces trois dernières années. Il a voté pour la guerre en Afghanistan, pour celle en Irak, pour le Patriot Act¹ qui réduit à néant les droits civils. Kerry a déclaré qu'il aurait voté pour la guerre en Irak même s'il avait su que les armes de destruction massive n'existaient pas. Il se profile comme un meilleur manager de l'impérialisme américain. Il promet de poursuivre l'occupation de l'Irak et de maintenir le budget actuel de l'armée – 400 milliards de dollars.

En politique intérieure, Kerry adhère au projet bi-partisan néolibéral. Il a soutenu la destruction du « welfare state ». Il appuie l'économie privée dans le processus de mondialisation du capital et promet d'énormes réductions fiscales aux entreprises. Il a déclaré au *Wall Street Journal*: « Les Etats-Unis se porteront mieux avec une administration plus favorable à l'économie. Des leaders de l'économie tels que Warren Buffett, Lee Iacocca et Robert Rubin² soutiennent ma campagne car ils estiment que l'économie américaine ira mieux si nous changeons de directeur général. »

Kerry et les Démocrates ne sont évidemment pas identiques à Bush et aux Républicains. Ils doivent se présenter comme différents, afin de maintenir le système bipartiste. Les Démocrates représentent les intérêts de l'économie privée sous un « visage humain » et proclament un attachement, de pure forme, à la défense des droits des femmes, des minorités et des syndicats. Cela sert à éviter l'émergence d'une alternative de gauche. Dès qu'ils sont en fonction, ils trahissent toutes les promesses faites aux travailleurs, et imposent le programme de leurs commanditaires.

Dans ce cadre, quel est le sens de la candidature de Ralph Nader et de son co-listier Peter Camejo?

Le ticket Nader/Camejo³ représente la seule véritable voix de l'opposition au programme de Bush. Nader s'est opposé à la guerre en Irak. Il appelle à mettre fin à l'occupation de l'Irak et de la Palestine. Il demande l'abrogation du

Patriot Act et il s'oppose à la mondialisation capitaliste. Nader lutte pour briser le système bipartiste et permettre le développement d'un troisième parti, qui serait une alternative à gauche.

Contrairement à 2000, la gauche américaine est très largement opposée à la candidature de Nader, tombant dans le piège du « n'importe qui sauf Bush ». Les Verts ont refusé de le soutenir. D'anciens alliés, comme Michael Moore, appellent à voter Kerry. Les syndicats, les groupes féministes, de nombreux mouvements de défense des minorités font campagne pour Kerry et contre Nader.

« Kerry se profile comme un meilleur manager de l'impérialisme américain. Il promet de poursuivre l'occupation de l'Irak et de maintenir le budget actuel de l'armée de 400 milliards de dollars. »

La campagne de Nader a des faiblesses. Il a complètement disparu de la scène après l'élection de 2000, au lieu de consolider ses soutiens et de souligner le soutien des Démocrates à la politique de Bush. Pour contrebattre la campagne contre lui, Nader a expliqué que sa tactique électorale lui permettrait de gagner autant de votes au détriment de Bush que de Kerry. Pour contourner les obstacles mis à sa présentation dans de nombreux Etats, Nader a accepté, dans cinq Etats, le soutien du très réactionnaire Parti de la Réforme⁴. Ces manœuvres ont obscurci son message.

Cela dit, le choix de Nader de prendre comme candidat à la vice-présidence Peter Miguel Camejo, militant socialiste et leader du Parti des Verts, a marqué un tournant. Cette double candidature est maintenant clairement ancrée à gauche et elle défie ouvertement le système bipartiste.

Comme Peter Camejo l'a dit à plusieurs reprises, cette campagne doit tracer une ligne dans le sable pour la gauche américaine et défier sur le long terme l'Amérique du capital et de ses partis jumeaux.

Où en sont le mouvement anti-guerre et les syndicats?

Le mouvement anti-guerre et la plupart des mouvements sociaux sont actuelle-

ment au point mort. Même si la majorité des Américains sont opposés à l'occupation de l'Irak.

Les élections sont la principale raison de cette stagnation. La direction du mouvement anti-guerre s'est investie corps et âme dans le soutien à Kerry. Il n'y a pas eu de manifestations massives après le bombardement de Falloujah ou les révélations sur la torture instituée à Abu Ghraib. Mais le mouvement est aussi marqué par la démolition, faute d'avoir pu empêcher la guerre et suite à sa position confuse au sujet de l'occupation. A l'avenir, l'opposition, encore faible mais grandissante, parmi les familles de militaires et les soldats sera décisive pour un mouvement contre l'occupation.

Ces trente dernières années ont été marquées par l'écrasement des syndicats. Seuls 12% des travailleurs sont organisés et l'hémorragie continue. Le nombre de grèves n'a jamais été aussi bas. Les directions syndicales n'ont aucune stratégie pour en sortir. Elles n'organisent que très peu de campagnes de défense des intérêts collectifs des travailleurs et perdent temps et argent à soutenir les Démocrates. Malgré cela, on sent grandir une colère de classe contre les bas salaires et le manque de prestations sociales, surtout en matière de couverture maladie. Plus de la moitié des travailleurs souhaiteraient rejoindre les syndicats afin d'améliorer leur situation. Le manque de confiance et de réseaux militants empêche cependant d'organiser ce sentiment et de le transformer en une force de combat contre l'Amérique du capital. ■

1. Le Patriot Act a été adopté en octobre 2001 par le Congrès, sous prétexte de « fournir des outils appropriés aux Etats-Unis afin de combattre le terrorisme ».

2. Warren Buffett est, avec Berkshire, à la tête d'un des plus importants conglomérats financiers américains, avec une fortune estimée à 44 milliards de dollars; Lee Iacocca ancien directeur de Chrysler; Robert Rubin, banquier d'affaires et secrétaire au trésor sous Clinton.

3. Ralph Nader est depuis plus de 30 ans un pourfendeur de l'Amérique du big business et un avocat des consommateurs, notamment avec sa revue *Multinational Monitor*. Il s'est présenté à l'élection présidentielle de 2000 pour les Verts. Avec 3% des votes, il a été accusé d'avoir contribué à la victoire de Bush. Peter Miguel Camejo est un écologiste de gauche. Il est clairement opposé à la guerre et à l'occupation de l'Irak, avec un sans mandat de l'ONU. Candidat des Verts en 2002 et 2003 au poste de gouverneur de la Californie, il avait été en 1976 candidat à la présidence des Etats-Unis pour le Socialist Workers Party.

4. Reform Party, parti ultra conservateur, fondé en 1992 par Ross Perot. En 2000, il a présenté la candidature du Républicain dissident Pat Buchanan. Tous deux ont quitté ce parti.

INTERVIEW: CÉCILE PASCHE
« N'importe qui sauf Bush »: quel est l'impact de cet argument? John Kerry est-il une alternative? Ashley Smith – Cet argument s'est répandu dans toute la gauche américaine. Il imprègne les mouvements sociaux. Lors d'une conférence contre

ABONNEMENT

Talon à renvoyer à **La brèche**, case postale, 1000 Lausanne 20, abonnement@labreche.ch. Vous pouvez aussi faire directement votre versement au CCP 17-247 469-2, **La brèche**, 1000 Lausanne 20.

Je souscris à un abonnement (12 N°/an)

- normal (20.–) de soutien (50.– et plus)
 à l'étranger (50.– / 35 euros)

Nom:..... Prénom:.....

Rue et numéro:.....

NPA et localité:..... Pays:.....

Adresse mail (facultatif):.....

J'offre un abonnement à La brèche

- normal (20.–) de soutien (50.– et plus)
 à l'étranger (50.– / 35 euros)

Coordonnée du/de la bénéficiaire:

Nom:..... Prénom:.....

Rue et numéro:.....

NPA et localité:..... Pays:.....

Adresse mail (facultatif):.....

CONTACTS

Pour prendre contact avec le MPS:

MPS, CP 209, 1211 Genève 4, mps-g@bluewin.ch • MPS-BFS, CP 961, 1700 Fribourg 1, mps-fribourg@bluewin.ch • MPS, CP 120, 1000 Lausanne 20, mps-vid@fastnet.ch • MPS, CP 2218, 1950 Sion 2, mpsvs@hotmail.com • MPS, CP 2320, 6501 Bellinzona, mps-t@bluewin.ch • MPS, Pf 2002, 4001 Bâle • MPS, Pf 129, 3000 Berne 23 • MPS, Pf 8707, 8036 Zurich.

Coordonnée de la personne à qui envoyer la facture:

Nom:..... Prénom:.....

Rue et numéro:.....

NPA et localité:..... Pays:.....

Adresse mail (facultatif):.....